

CRÉATION D'ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF À CAPITAL RISQUE

Un mode de financement adapté aux startups et PME

Une bonne nouvelle pour les startups et micro-entreprises. En effet, un nouveau cadre réglementaire souple et efficace pour la création d'organismes de placement collectif à capital risque (OPCR) vient d'être publié au dernier numéro du journal officiel (JO) n° 28 du 7 mai 2025. P 3



PARTENARIAT DGRSDT-DIRECTION R&D DE SONATRACH

Plusieurs projets de recherches lancés

Les universités de Chlef et Souk-Ahras ont réussi, dans le cadre d'un projet de recherche en partenariat avec la direction de la Recherche et du Développement du groupe Sonatrach, à développer des solutions pour la production d'inhibiteurs destinés à protéger les canalisations de gaz et de pétrole contre l'oxydation interne, a-t-on appris, hier à Oran, du chercheur Hadj Meliani, qui a supervisé l'un des projets.

P 2

AVEC DES DÉPÔTS DÉPASSANT LES 900 MILLIARDS DA

La finance islamique poursuit sa progression

Les dépôts de la finance islamique au niveau des banques algériennes a atteint environ 900 milliards de DA, dont la majeure partie se présente sous forme d'épargne d'investissement, où le client est considéré comme un investisseur dans sa relation avec la banque.

P 5

AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

Lancement du service e-paiement des cotisations sociales



La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et la Banque de développement local (BDL) ont signé, mardi, une convention de partenariat portant lancement du service e-paiement des cotisations sociales au profit de la communauté nationale établie à l'étranger.

P 4

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

117 écoles doctorales agréées au niveau national P 2

COOPÉRATION ALGÉRO-SLOVÈNE

Le Président Tebboune achève sa visite d'Etat en Slovaquie P 3

CRÉATION DE SOCIÉTÉS DE SERVICES DE PAIEMENT (PSP)

La Banque d'Algérie fixe les conditions P 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
117 écoles doctorales
agrées au niveau
national

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a agréé, au titre de l'année universitaire en cours, 117 écoles doctorales au niveau national, en tant que nouveau modèle de coopération et de coordination entre les établissements d'enseignement supérieur, a indiqué mercredi, le Conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdeldjebbar Daoudi.

Dans une déclaration à l'APS, M. Daoudi a indiqué que le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avait adopté "un nouveau modèle organisationnel, en l'occurrence l'école doctorale, qui se veut une structure regroupant plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, liés par des objectifs communs, et basés sur une coopération qualifiée et intégrée", précisant que "117 écoles doctorales avait été agréées à ce jour à l'échelle nationale". Et d'ajouter que le secteur avait accordé un "intérêt particulier" à certaines filières stratégiques, en tête desquelles "l'informatique et les mathématiques constituant le moteur du développement technologique", soulignant par là même, "l'importance de maîtriser la langue anglaise, étant nécessaire pour accéder aux ressources de la connaissance". S'agissant de la généralisation de l'approche "zéro papier", et la simplification des procédures administratives, M. Daoudi a expliqué que "pour la première fois, les candidatas ont été exemptés du téléchargement de tout document, se contenant de remplir un formulaire électronique via le système d'information intégré +Progres+."

Concernant le renforcement du développement technologique notamment les puces électroniques, le même responsable a rappelé "l'habilitation de l'université de Blida 1 Saad Dahleb, en partenariat avec le Centre de développement des technologies avancées (CDTA), pour l'organisation d'un concours national exceptionnel le 29 janvier 2025 pour accompagner cette filière, vu son impact significatif sur les secteurs économiques et industriels en Algérie". Dans ce contexte, "110 places pédagogiques ont été consacrées à la filière électronique, contre 40 à la filière informatique". Pour soutenir la sécurité alimentaire et développer le secteur agricole, l'intervenant a cité l'organisation "d'un concours national exceptionnel le 3 mai en cours et la création d'une école doctorale exceptionnelle sous l'appellation "la production animale et l'alimentation des animaux productifs", avec un total de 100 places pédagogiques. La nouvelle école englobe "l'Ecole nationale supérieure vétérinaire (ENSV) et l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA), en partenariat avec plusieurs centres de recherche, en l'occurrence le centre de la recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), le Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC), le Centre de recherche en biotechnologie et le Centre de recherche en agropastoralisme (CRAPAST) et le Centre de recherche en technologies agro-alimentaires (CRTAA)".

PARTENARIAT DGRSDT- DIRECTION R&D DE SONATRACH

Plusieurs projets de recherches lancés

Les universités de Chlef et Souk-Ahras ont réussi, dans le cadre d'un projet de recherche en partenariat avec la direction de la Recherche et du Développement du groupe Sonatrach, à développer des solutions pour la production d'inhibiteurs destinés à protéger les canalisations de gaz et de pétrole contre l'oxydation interne, a-t-on appris, hier à Oran, du chercheur Hadj Meliani, qui a supervisé l'un des projets.

Par Selma R.

Dans une déclaration à l'APS, en marge du Colloque international sur les solutions vertes dans l'industrie pétrolière et gazière, M. Melliani a précisé que "plusieurs projets de recherche ont été lancés dans le cadre d'un partenariat entre la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) et la direction R&D de Sonatrach, il y a trois ans". Parmi ces projets figurent deux programmes visant le développement d'inhibiteurs pour la protection des canalisations de gaz et de pétrole, impliquant des chercheurs des universités de Chlef et Souk-Ahras, a-t-il précisé.

Le chercheur a souligné que ces deux projets ont abouti avec succès, donnant lieu au dépôt de deux brevets d'invention à l'échelle nationale, relevant que la mise en application de ces solutions est prévue prochainement. Il a également précisé que ces

inhibiteurs sont écologiques, étant produits à partir de plantes endémiques du sud du pays. Leur production locale permettrait de réduire les coûts d'importation tout en constituant une alternative verte aux inhibiteurs chimiques polluants. Les résultats de ces recherches ont été présentés dans le cadre d'une session dédiée intitulée: "Projet de recherche sur les inhibiteurs verts dans le secteur pétrolier et gazier", a-t-on noté.

Quatre autres sessions ont été organisées, lors de ce Colloque. La première, intitulée "Processus de décarbonation dans le secteur du pétrole et du gaz ", a abordé les techniques innovantes de réduction, de captage et de stockage des émissions de carbone, avec la présentation de résultats de recherches sur l'usage des énergies renouvelables et de l'hydrogène pour la décarbonation. La deuxième session était consacrée aux "Technologies innovantes des biocarburants", avec des présentations sur les méthodes de production de biocar-

burants et leur complémentarité avec les processus classiques de production de carburants. La troisième session a porté sur " L'approvisionnement durable en biomasse et les chaînes logistiques", et a vu la présentation de stratégies visant à obtenir des matières premières issues de sources durables et à valoriser les déchets pétroliers pour la production de biocarburants. Enfin, la dernière session s'est penchée sur le "Traitement durable des eaux pour améliorer la récupération du pétrole", ainsi qu'une session dédiée au cadre législatif et réglementaire relatif aux politiques et au financement des projets de recherche. Pour rappel, le Colloque international sur les solutions vertes dans l'industrie pétrolière et gazière est organisé sur deux jours par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique en partenariat avec la direction centrale de la recherche et du développement du groupe Sonatrach, avec la participation d'experts venus de 12 pays.

JUMIA CÉLÈBRE 13 ANS DE SUCCÈS DE L'E-COMMERCE EN ALGÉRIE

Des remises allant jusqu'à 60 % sur un large éventail de produits

Jumia, le pionnier du e-commerce en Algérie, célèbre aujourd'hui ses 13 années de présence sur le marché algérien. Et pour l'occasion, Jumia démarre une campagne d'anniversaire exceptionnelle, qui se déroule du 12 mai au 1er juin. La campagne a été lancée officiellement lors d'une table ronde organisée à Alger sous le thème : « La marketplace, un pilier essentiel pour l'évolution du e-commerce ». Cet échange a réuni des acteurs clés du secteur, mettant en lumière l'impact de Jumia sur le développement du e-commerce en Algérie et les perspectives d'avenir pour l'écosystème digital.

M. Liès-Paul Mollard, directeur de Jumia Algérie, a souligné le positionnement de l'entreprise en tant que catalyseur dans l'accélération de la croissance du commerce en ligne à travers son modèle de marketplace digitale qui connecte des milliers d'entreprises Algériennes à des centaines de milliers de clients partout dans le pays. Depuis ses débuts il y a 13 ans en Algérie, Jumia a complètement adapté l'e-commerce aux spécificités al-

gériennes, elle a profondément transformé l'expérience d'achat en ligne en offrant proximité, innovation et un service de qualité à sa clientèle.

Les utilisateurs ont la possibilité de faire des achats en ligne, de régler à la livraison et de profiter d'un large éventail de vendeurs. La plateforme donne également accès à de larges catégories de produits, une interface de vente améliorée, et diverses options de paiement (espèces à la livraison, CIB/EDAHABIA, facilité), pour une expérience d'achat fluide couvrant plus de 55 wilayas.

Importante contribution à l'économie nationale

La contribution de Jumia à l'économie algérienne est significative grâce à son écosystème, avec une participation active à la croissance du secteur privé en soutenant principalement les PME et marques nationales "Made in Algeria" (90 % des vendeurs sont locaux). L'écosystème de la marketplace englobe non seulement les centaines de vendeurs mais aussi plu-

sieurs partenaires logistiques de premier plan, contribuant ainsi à la digitalisation de l'économie du pays. Cette initiative a un impact positif sur l'emploi, générant plus de 100 emplois directs et des milliers d'emplois indirects, renforçant ainsi le tissu économique local.

70 000 articles en 1 clic

Fidèle à son engagement de rendre le shopping en ligne accessible et avantageux pour tous, Jumia marque cet événement par des offres imbattables et des remises allant jusqu'à 60 % sur un large éventail de produits. Les offres pour l'année 2025 concernent une vaste gamme de 70 000 articles répartis sur 15 catégories principales telles que l'électronique, la mode, la beauté, l'électroménager, les articles pour la maison, et bien plus encore. En partenariat avec des marques renommées telles que Beko, Brandt, Groupe SEB, TCL, Total Energies et Danone, elle offre des réductions attractives et des concours séduisants pour les clients.

Quotidien economique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CRÉATION D'ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF À CAPITAL RISQUE

Un mode de financement adapté aux startups et PME

Une bonne nouvelle pour les startups et micro-entreprises. En effet, un nouveau cadre réglementaire souple et efficace pour la création d'organismes de placement collectif à capital risque (OPCR) vient d'être promulgué au dernier numéro du journal officiel (JO) n° 28 du 7 mai 2025.

Par Z R.

Ce règlement, régissant les organismes de placement collectif à capital risque, n 24-02, approuvé par le ministère des Finances le 19 mars dernier, fixe les règles de création de ces organismes ayant pour objet de mobiliser des ressources financières provenant des secteurs public et privé et de les orienter vers l'investissement direct dans le capital des entreprises notamment les startups et les petites et moyennes entreprises. Selon le texte, les organismes de placement collectif à capital risque (OPCR) sont des « véhicules d'investissement qui ont pour objectif principal la prise de participations, pour le compte de ses actionnaires ou des porteurs des ses parts, dans des sociétés non dotées dans le but de leur rétrocession ou de leur cession à terme ». Ces organismes peuvent être créés sous la forme d'une Société d'investissement à ca-

pital risque (SICAR) ou d'un Fonds commun de placement à capital risque (FCPR), selon le texte qui précise les rôles de la Cosob dans l'agrément, la gouvernance, l'évaluation de ces organismes ainsi que la protection des investisseurs et la transparence des transactions. Le capital initial de ces organismes (Société d'investissement en capital-risque ou Fonds commun de placement en capital-risque) doit être d'au moins 50 millions de dinars. La promulgation de ce règlement, après plusieurs mois de travail et de préparation, reflète « notre engagement ferme à accompagner les transformations économiques nationales, en mettant en place un cadre réglementaire souple et efficace pour la création d'OPCR, destinés au financement des start-ups et des petites et moyennes entreprises », indique la COSOB dans un communiqué. Il a souligné que « ce règlement constitue un levier important pour l'écosystème des startups, grâce à la sim-

plicité qu'il offre dans la création et la gestion de ces fonds, facilitant ainsi l'implication des investisseurs et des bailleurs de fonds dans le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat ». Ce mode de financement représente « une alternative plus adaptée et plus efficace pour cette catégorie d'entreprises, par rapport aux mécanismes de financement traditionnels, compte tenu de leurs spécificités et de leurs besoins de financement ». La promulgation de ce règlement « s'inscrit dans le cadre d'un processus global de réformes économiques en cours en Algérie, visant à améliorer le climat des affaires, encourager l'investissement et développer le tissu des startups et des petites et moyennes entreprises (PME), en tant que levier essentiel de développement économique et de création d'emplois », selon la Cosob indiquant que cette avancée constitue une véritable impulsion pour l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

Elle jette également les bases du développement d'outils de financement non bancaires, appelés à jouer un rôle important dans la mobilisation de ressources financières, à travers la simplification des procédures de création et de gestion de ces fonds, en orientant les capitaux publics et privés vers l'investissement direct dans le capital des entreprises qui constituent le socle de la nouvelle économie. La Cosob a ainsi réaffirmé son engagement à « poursuivre le développement du cadre réglementaire du financement par le renforcement des instruments de financement via l'intermédiation financière non bancaire, en vue d'offrir de nouvelles opportunités de financement conformes aux meilleures pratiques internationales, et de consolider le rôle du marché financier en tant qu'outil stratégique pour le financement de la croissance économique en Algérie ».

CRÉATION DE SOCIÉTÉS DE SERVICES DE PAIEMENT (PSP)

La Banque d'Algérie fixe les conditions

Les conditions relatives à l'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice d'activités des prestataires de services de paiement (PSP), ont été fixées par un règlement paru au Journal officiel (JO) n 28. Selon ce règlement, n 25-02, signé le 14 avril dernier par le gouverneur de la Banque d'Algérie, un PSP est défini comme toute société qui propose, à titre habituel, des services liés au "versement et retrait d'espèces, gestion de compte de paiement, virement et des prélèvements unitaires ou permanents, opérations effectuées avec une

carte de paiement ou un dispositif similaire, émission de cartes de paiement ou de tout autre instrument similaire, acquisition d'opérations de paiement, ainsi qu'à la transmission de fonds". Le PSP doit établir son siège social et héberger sa plate-forme de paiement et ses redondances, sur le territoire national, souligne le même texte. Concernant les modalités de création, les fondateurs de la société doivent adresser une demande au Conseil monétaire et bancaire, appuyée d'un dossier comprenant notamment le projet des statuts, une

étude technico-économique, l'origine des fonds, ainsi que la liste des principaux dirigeants. Après obtention de l'autorisation de constitution du Conseil monétaire et bancaire, le requérant doit fournir un demande d'agrément, adressé au gouverneur de la banque d'Algérie, et qui doit comprendre un rapport portant sur l'évaluation de l'ensemble des composantes de l'infrastructure de base, des systèmes technologiques, de la sécurité de l'information, ainsi que du degré d'efficacité de ces systèmes et leur capacité à soutenir de manière sûre et continue les activi-

tés du prestataire. Ce rapport doit être élaboré par un cabinet externe indépendant justifiant de références avérées en la matière, est-il indiqué dans le règlement précisant que le PSP doit disposer d'un capital minimum de 160 millions de dinars, lequel doit être libéré en numéraire après l'obtention de l'autorisation de constitution et avant l'introduction de la demande d'agrément. Le PSP est tenu également de mettre en place une plateforme de paiement, afin d'assurer les fonctionnalités liées aux services de paiement, et il doit assurer, en permanence, la protec-

tion de l'ensemble des fonds reçus par les utilisateurs et inscrits sur leurs comptes de paiement. En outre, les conditions tarifaires et d'utilisation des services de paiement pratiqués par le PSP doivent être portées à la connaissance des utilisateurs et du public. Le PSP doit aussi souscrire à une garantie bancaire ou à une assurance visant à couvrir les éventuels pertes ou dommages subis par les utilisateurs des services de paiement en cas de défaillance de sa part dans l'exécution de ses obligations financières, selon le même texte.

COOPÉRATION ALGÉRO-SLOVÈNE

Le Président Tebboune achève sa visite d'Etat en Slovénie

Synthèse R E.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a achevé, hier, sa visite d'État en République de Slovénie, entamée lundi dernier à l'invitation de son homologue, Mme Nataša Pirc Musar. Lors de la troisième journée de sa visite, le président Tebboune, accompagné de la présidente slovène, a effectué une visite au prestigieux Haras de Lipica, l'un des plus anciens et renommés d'Europe et du monde. Fondé au XVI^e siècle, ce haras est célèbre pour ses spectacles et compétitions internationales, mettant en valeur les remarquables aptitudes des chevaux de race lipizzane. Sur place, les deux chefs d'État ont assisté à des démonstrations équestres, individuelles et collectives, retraçant l'histoire de l'art équestre slovène. Le président de la République a exprimé son admiration pour les performances présentées et a reçu des explications détaillées sur les activités et le rôle patri-

monial de cet établissement emblématique. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a visité, également un centre d'inventions et d'intelligence artificielle, et ce, dans le cadre de la visite d'État qu'il effectue en République de Slovénie, à l'invitation de son homologue slovène, Mme Nataša Pirc Musar. Au niveau de ce centre, un des principaux pôles d'innovation de la capitale Ljubljana, Tebboune a pris connaissance des projets technologiques les plus récents, ainsi que des systèmes intelligents développés par la Slovénie dans divers domaines. La visite du président de la République à ce centre s'inscrit en droite ligne de l'orientation de l'Algérie vers une économie de la connaissance, et vise à explorer les opportunités de coopération dans les domaines de l'innovation et de l'intelligence artificielle entre les deux pays. Il est à rappeler que le programme de la visite d'État qu'a effectué le président de la République en Slovénie, a été marqué par une intense activité. Le

président a eu des discussions bilatérales, en tête à tête, avec son homologue de la République de Slovénie. Il s'est également entretenu avec le Premier ministre slovène M. Robert Golob et a procédé avec M. Golob, à l'issue de leurs entretiens, à la signature de la déclaration commune entre l'Algérie et la Slovénie et présidé avec lui la cérémonie de signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans plusieurs secteurs stratégiques. Après avoir été reçu par la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovénie, Mme Urska Klakocar Zupancic, le président de la République a coprésidé, avec son homologue de la République de Slovénie, l'ouverture des travaux du Forum économique algéro-slovène. Il a appelé, à cette occasion, les hommes d'affaires algériens et slovènes à œuvrer au renforcement des relations économiques et commerciales bilatérales en les hissant au niveau de l'entente et des bonnes relations politiques qu'entretiennent les deux pays. Il

a, à ce titre, estimé nécessaire que la coopération avec la Slovénie soit "sans limites", pour englober tous les domaines, notamment "l'Intelligence artificielle, l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, l'eau, le domaine spatial, et les mines, outre la concrétisation de projets communs dans l'industrie pharmaceutique et dans d'autres secteurs". Par ailleurs, le président de la République a énuméré les atouts dont dispose l'Algérie, notamment "sa jeunesse ambitieuse", en sus de "15 écoles supérieures dans de nouvelles spécialités scientifiques pointues, telles que l'intelligence artificielle, les mathématiques et les nouvelles technologies, ainsi que plus de 100 universités". L'Algérie, ajoute le président de la République, est "le seul pays africain à ne pas avoir de dette extérieure, ce qui témoigne de la force de l'économie algérienne" et constitue "un indicateur clair sur la souveraineté et l'indépendance de la décision économique et politique de l'Algérie".

IMPORTATION DE CAFÉ ET DES BANANES

Les annonces du ministre du Commerce intérieur

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a indiqué mardi que l'implication des opérateurs publics dans l'importation du café et des bananes, en complément des importateurs privés déjà actifs dans ce domaine, a contribué à garantir un approvisionnement régulier de ces produits à des prix accessibles pour les citoyens. Dans son intervention, lors d'une rencontre avec des investisseurs à Ksar Chellala, dans la wilaya déléguée éponyme, dans le cadre d'une visite dans la wilaya de Tiaret, le ministre a précisé que « le recours à des opérateurs publics pour importer du café, aux côtés des importateurs privés qui respectent les lois de l'Etat a contribué à garantir un approvisionnement régulier de ce produit à des prix accessibles pour les citoyens et à éliminer les réseaux de spéculation». Cette mesure s'applique également aux bananes, dont l'importation sera désormais assurée par des entreprises publiques, notamment la société de réalisation et de gestion des marchés de gros « Magros», en plus des importateurs privés, après une hausse importante des prix observée récemment. M. Zitouni a souligné que la décision de confier l'importation des légumineuses à l'Office national des céréales avait constitué une expérience réussie dans la lutte contre la spéculation et la rétention, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

AIR ALGÉRIE

Perturbations sur les vols de et vers la France en raison de la grève des contrôleurs aériens français

Une compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, mercredi dans un communiqué, des perturbations dans son programme de vols de et vers la France, en raison d'une grève des contrôleurs aériens français. "Air Algérie informe ses distingués clients que des perturbations affecteront le programme de ses vols entre l'Algérie et la France les mardi et mercredi, en raison d'une grève des contrôleurs aériens en France", est-il indiqué dans le communiqué. Pour plus d'information, la compagnie invite ses clients à contacter son centre d'appel au 3302.(APS)

AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

Lancement du service e-paiement des cotisations sociales

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et la Banque de développement local (BDL) ont signé, mardi, une convention de partenariat portant lancement du service e-paiement des cotisations sociales au profit de la communauté nationale établie à l'étranger. Cette convention, signée par le directeur général de la CNAS, Nadir Kouadria, et le directeur général par intérim de la BDL, Mohamed Mebarek, s'inscrit dans le cadre du dispositif d'affiliation volontaire au système national de sécurité sociale et de retraite. La cérémonie de signature a été présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib. S'exprimant à cette occasion, M. Bentaleb

a souligné que ce partenariat intervient en «application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à protéger la communauté nationale à l'étranger et à consolider sa participation au développement national, ainsi qu'au développement des outils de modernisation et de numérisation dans la prestation des services administratives, facilitant ainsi les procédures». Ce partenariat traduit «l'attachement de l'Etat à raffermir la relation entre ses institutions et les membres de la diaspora en proposant des solutions numériques sécurisées et efficaces pour faciliter les opérations de paiement, afin de contribuer à la simplification des procédures, à réduire les déplacements aux services concernés au niveau des pays de résidence et à améliorer la transparence des transactions, outre d'élargir la base des affiliés au système national de retraite». Dans le même sillage, le ministre a précisé que ce nouveau service intervient "en réponse aux préoccupations de la commu-

nauté nationale à l'étranger, qui peut désormais s'acquitter à distance des cotisations de sécurité sociale à tout moment et depuis n'importe quel endroit du monde grâce en utilisant une carte bancaire internationale VISA. Pour sa part, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger a affirmé que cette importante initiative, destinée au profit des membres de la communauté nationale à l'étranger, s'ajoute à la série des procédures tangibles prises en sa faveur durant les dernières années, sur instructions des hautes autorités du pays. Cette nouvelle étape «est une illustration supplémentaire de notre engagement en tant qu'organe gouvernemental à appliquer les différentes instructions données pour optimiser la prise en charge des besoins de la communauté et œuvrer avec diligence à la formulation des solutions devant répondre à ses préoccupations», a indiqué le ministre.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Lancement officiel de deux projets dédiés à la numérisation du secteur

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a lancé, à Alger, deux projets dédiés à la numérisation de la gestion financière et des procédures de nomination aux postes de responsabilité. A cette occasion, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Yacine El Mahdi Oualid, a affirmé que le lancement de ces deux projets de numérisation constitue "une étape charnière dans le processus de réforme du secteur, à travers l'adoption de mécanismes numériques visant à renforcer la gouvernance et à assurer une gestion transparente et efficace", saluant, par là même, le principe de "transparence totale" qui sera appliqué, désormais, aux procédures de nomination aux postes de responsabilité. Soulignant l'importance de "sélectionner les meilleures compétences pour occuper ces postes", le ministre a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, à maintes reprises, que l'objectif premier de la numérisation est de consacrer la transparence. De son côté, le directeur des ressources humaines, M. Djelloul Benba, a précisé que les compétences souhaitant accéder à des postes de responsabilité doivent satisfaire aux critères fixés par des arrêtés ministériels, notamment en termes de carrière professionnelle et de compétence scientifique, mais aussi selon le système

de notation. Il a, en outre, indiqué qu'"à compter de ce jour, tout fonctionnaire du secteur remplissant les conditions légales pour occuper un poste de directeur d'établissement de formation est tenu de s'inscrire sur la plateforme

numérique dédiée à cette opération, en attendant d'être convoqué pour un entretien devant la commission de sélection qui procédera à l'évaluation des compétences et des capacités de direction des candidats".

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 14 ماي 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 14 Mai 2025

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ¹		
DA / Kg			دج / كلف		
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات
		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	69	77	62	البطاطا
	Tomate	88	101	75	الطماطم
	Oignon sec	46	53	39	البصل الجاف
	Ail vert	145	164	126	الثوم الخضراء
	Carotte	78	87	69	الجزر
	Navet	96	106	87	لفت
	Petit pois	170	189	151	الجلبانة
	Fève verte	91	101	80	الفول الاخضر
	Courgette	79	90	68	الكوسة
	Haricot vert	199	223	175	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	98	110	85	الخس
Fruits frais	Pomme locale	444	513	375	التفاح المحلي
	Datte	548	680	417	التمر
	Banane	413	419	406	الموز
	Fraise	292	328	255	الفراولة
	Melon	179	200	158	البطيخ الاصفر
	Pastèque	117	134	99	البطيخ الاحمر
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1752	1901	1603	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	366	378	354	الدجاج
	Œufs (Unité)	14	15	13	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	103	92	حليب البقر (لتر)
					المنتجات ذات الأصل الحيواني

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annual %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	430,00	420,00	-2,33	-0,63	-0,75	8,10	7,14	163	68 460,00
BANQUE DE DEVELOPEMENT LOCAL	BDL	1 415,00	1415,00	0,00	0,70	0,89	0,00	-	27419	38 797 885,00
BIOPHARM	BIO	2 400,00	NC	0,00	0,00	2,67	7,20	7,50	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,33	12,10	5,43	16514	37 982 200,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,59	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,21	-5,38	2,03	-	0	0,00

AVEC DES DÉPÔTS DÉPASSANT LES 900 MILLIARDS DA

La finance islamique poursuit sa progression

Les dépôts de la finance islamique au niveau des banques algériennes a atteint environ 900 milliards de DA, dont la majeure partie se présente sous forme d'épargne d'investissement, où le client est considéré comme un investisseur dans sa relation avec la banque.

Par Sirine R

C'est ce que le chef de la division de la finance islamique à la Banque le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), Sofiane Mazari, a révélé hier lors de son passage sur les ondes de la radio nationale «Chaîne I». Il a estimé que ce chiffre reflète clairement la confiance croissante des citoyens envers les produits et services bancaires conformes aux principes de la charia islamique, lesquels constituent des alternatives et des solutions innovantes répondant à leurs attentes économiques et éthiques. L'intervenant a, par ailleurs, fait savoir que 600 milliards de DA ont été alloués au financement de divers projets, dont 70 % au profit des entreprises, tandis que les 30 % restants ont bénéficié aux particuliers sous forme de crédits destinés à l'acquisition de biens immobiliers, de marchandises ou de mobilier. Le chef de la division de la finance islamique au CPA a souligné que l'activité de la finance islamique en Algérie connaît un développement continu depuis 2020, date de l'entrée en vigueur du cadre réglementaire encadrant ce type d'activité. Il a précisé que les transactions ont enregistré une croissance de 25 % au cours des cinq dernières années. « Les résultats sont positifs, avec des montants significatifs mobilisés, et une de-

mande croissante de la clientèle », a-t-il souligné. Et d'ajouter : « Ce qui a été accompli en seulement quatre ans est un grand succès, supérieur même à celui de plusieurs pays musulmans qui ont pourtant été précurseurs dans ce domaine. Cela a été rendu possible grâce au soutien constant des pouvoirs publics, notamment à travers les lois de finances annuelles, qui ont introduit des mesures favorables à l'expansion de la finance islamique et à l'instauration d'un régime fiscal approprié». Dans ce contexte, M. Mazari a fait savoir que 12 banques proposent actuellement des produits de finance islamique en Algérie, dont 2 banques entièrement dédiées à ce système, tandis que 10 autres banques classiques offrent ces services via des fenêtres spécialisées réparties dans environ 800 agences bancaires à travers le territoire national, en plus de deux compagnies d'assurance Takaful. Il a également indiqué que le lancement des sukuks souverains est attendu prochainement, après que la Loi de finances 2025 a donné son aval à l'émission de ces instruments pour le financement de projets d'investissement. Cette démarche représente, selon lui, « un saut qualitatif qui renforcera la contribution de la finance islamique au financement des projets publics et stimulera l'environnement de l'inves-

tissement ». En effet, dira-t-il, ce sera une opportunité pour les citoyens et les opérateurs économiques d'investir leur argent avec des rendements intéressants. Cela contribuera ainsi, ajoute le même responsable, à l'expansion de la finance islamique. « Les banques et les compagnies d'assurance ont besoin de ce type d'instruments financiers pour optimiser leur trésorerie. Cette orientation vers la finance islamique ne se limite pas à l'Algérie : même les banques occidentales commencent à l'adopter. Aujourd'hui, la majorité des banques occidentales, notamment en Europe et en Amérique du Nord, proposent elles aussi des produits islamiques », explique-t-il. Concernant les réunions annuelles de la Banque islamique de développement (BID), prévues à Alger du 19 au 22 mai courant, le même responsable a souligné l'importance de cet événement, qui constitue une occasion propice pour discuter des enjeux actuels tels que les mécanismes de transition verte, la transformation numérique, les infrastructures digitales, la sécurité alimentaire et énergétique, ainsi que la situation du commerce international. Il a affirmé que ces rencontres permettront la signature d'accords « importants » en matière de coopération, de partenariat, d'assistance technique et de financement entre les différents acteurs.

RENCONTRE SUR L'INDUSTRIE FINANCIÈRE ISLAMIQUE À SÉTIF

Des experts dressent un état des lieux

Par R E.

Les participants aux travaux du 16ème congrès international sur «L'économie et la finance islamiques», ouvert mardi à l'Université Ferhat-Abbas (Sétif 1), ont affirmé que l'industrie financière islamique a réalisé dans la pratique des pas géants et s'affirme comme "un fondement important pour le développement de l'économie des Etats". Pr. Azzouz Menasra de la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'Université Batna 1, a soutenu que «le système institutionnel de l'industrie financière islamique en Algérie a réalisée des pas importants», estimant que «ce système se parachèvera par la publication de la loi sur les Sukuk». Le même universitaire a ajouté que «le défi actuel est de valoriser les acquis et de méditer l'expérience faite pour rechercher des voies de son évolution et en faire un outil efficace de financement du développement économique

en Algérie». De son côté, Moussa Abdelaoui, chercheur en industrie financière, a souligné que le prochain défis réside dans la formation à la charia des ressources humaines à assurer par des chercheurs universitaires et dans l'adoption de solution technologique puissante par les banques islamiques algériennes à l'heure des changements mondiales liés aux nouvelles technologies. Pr. Ilyès Derdori, spécialiste en jurisprudence islamique de l'université Ez-zitouna de Tunisie, a porté l'accent sur l'importance d'évaluer les points positifs et autres négatifs de l'expérience depuis son lancement pour rapprocher les vues entre les divers acteurs, aplanir les problématiques et ouvrir des perspectives pour le succès de ce type d'industrie financière. L'objectif de ce congrès organisé en coordination avec l'Association internationale de l'économie islamique est de faire le point sur les réalisations accomplies dans ce secteur vital, débattre

ses perspectives et les défis affrontés ainsi que les opportunités offertes, a indiqué le président de cette rencontre scientifique, Pr. Chawki Bourakba. La première journée de la rencontre a abordé divers thèmes dont «l'évolution de l'industrie de la finance islamique après cinquante ans de pratique», « des étapes dans l'évaluation de l'évolution de la finance islamique en Algérie», «le rôle de la gouvernance et des institutions de contrôle», «les banques centrales dans l'industrie financière islamique» et «banques islamiques entre théorie et pratique». Ce congrès international dont les travaux seront clôturés jeudi regroupe des académiciens, des chercheurs et des professionnels de plusieurs universités nationales et d'autres pays dont la Turquie, le Pakistan, la Tunisie et la Malaisie pour débattre des évolutions les plus récentes et des perspectives dans le domaine de l'économie et de la finance islamiques, selon les organisateurs.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Activation du service d'itinérance nationale pour le numéro des urgences avant la fin mai

Par R E.

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé, mardi à Chlef, l'activation du service d'itinérance nationale pour le numéro des urgences entre les opérateurs de téléphonie mobile "avant la fin du mois en cours". Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Chlef, M. Zerrouki a indiqué qu'à l'issue d'une réunion avec les opérateurs de téléphonie mobile, son département ministériel "a fixé la fin du mois courant pour la mise en service du dispositif d'itinérance nationale pour le numéro des urgences, qui concernera dans une première phase l'autoroute Est-Ouest". Le ministre a expliqué que ce service permettra à tout abonné, en cas d'accident ou de situation urgente nécessitant une intervention sur l'autoroute Est-Ouest, de contacter le numéro des urgences depuis n'importe quel réseau, quel que soit le type de carte SIM utilisée, et même en l'absence de couverture du réseau de son propre opérateur. "Cette mesure concernera dans un premier temps l'autoroute Est-Ouest, puis sera progressivement étendue aux autres routes nationales, notamment les RN1 et RN5", a-t-il ajouté. M. Zerrouki a insisté, à l'occasion, sur la nécessité pour les opérateurs de téléphonie mobile d'assurer une couverture complète en 4G le long de l'autoroute Est-Ouest avant le 15 juin prochain, dans le but d'améliorer les services assurés aux usagers de cet axe routier. Le ministre de la Poste et des Télécommunications s'est rendu à Chlef pour une visite de travail et d'inspection de son secteur, durant laquelle il a procédé à la mise en service d'une station de base 4G en téléphonie mobile, dans la région d'El Kechachda, commune de Bouzeghaïa. Il s'est également enquis de l'état d'avancement du programme du service universel des télécommunications électroniques dans la wilaya, englobant 127 zones, à travers la réalisation de 63 stations de base, dont 33 sont déjà opérationnelles, alors que 14 autres stations seront mises en service à la fin de cette semaine, et d'autres le seront prochainement. Le ministre a souligné, dans le sillage, l'impératif de parachever les travaux des stations restantes dans les plus brefs délais, en veillant à choisir des emplacements permettant une extension optimale de la couverture vers le plus grand nombre de zones voisines. A la cité El Hassania, commune de Chlef, M. Zerrouki a assisté à un exposé sur la généralisation de la technologie de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH). Il a appelé à intensifier les campagnes commerciales de proximité pour augmenter le nombre d'abonnés à cette technologie et a encouragé les citoyens à utiliser les moyens de paiement électronique, en leur présentant les avantages offerts dans ce cadre. A noter que la wilaya de Chlef compte 39.118 abonnés à la technologie FTTH. Le ministre a, également, procédé à la mise en service d'un centre de services Mobilis à la cité Bensouna, avant de visiter le bureau de la recette principale de la poste et du siège d'Algérie Télécom à Chlef.

OUARGLA

Simulation d'une intervention suite à un incident industriel et une fuite de gaz suivie d'un incendie

Un exercice simulant une intervention suite à la déclaration d'un incendie provoqué par une fuite de gaz et d'un accident de circulation a été exécuté par les services de la protection civile (PC) au niveau de la zone industrielle de Haoud El-Hamra, dans le cadre de l'évaluation de la préparation du plan d'organisation des secours (ORSEC-2025), a-t-on appris dimanche de la direction locale de la Protection civile.

La manœuvre a donné lieu à la mise en place, près de la route reliant Hassi-Messaoud et la wilaya de Touggourt, du poste de commandement opérationnel et de la base logistique, avec le concours des secteurs et organismes concernés, pour l'intervention suite à une explosion sur un gazoduc au niveau de la station de compression de gaz de Haoud El-Hamra, en déployant les modules d'intervention et en mobilisant les moyens humains et matériels pour la prise en charge des victimes, a expliqué le directeur de wilaya de la PC, Nadir Belaâkroum.

Supervisé par les autorités de la wilaya, l'exercice a consisté en des interventions au niveau de trois sites exposés au sinistre, avec comme premier scénario l'intervention au niveau du site d'infiltration du gaz liquéfié suite à des travaux avec un engin menés sans autorisation et ayant été à l'origine d'un incendie au niveau du gazoduc. Le second scénario est lié à une collision entre un autobus et un camion-citerne transportant un produit inflammable (Xylène), alors que le troisième a porté sur l'évacuation vers les établissements hospitaliers des citoyens d'une gare ferroviaire affectés par le produit inflammable.

EL-BAYADH

Plus de 114 millions DA alloués à l'indemnisation des agriculteurs sinistrés par les inondations

Une enveloppe de plus de 114 millions de dinars a été allouée pour indemniser 238 agriculteurs affectés par les inondations survenues en septembre dernier dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA).

Selon la même source, ce montant a été mobilisé dans le cadre du Fonds de garantie contre les calamités agricoles (FGCA) pour compenser l'ensemble des agriculteurs sinistrés recensés par une commission de wilaya composée de plusieurs secteurs et services, dont la CRMA, les directions des services agricoles, de l'hydraulique et les communes concernées.

L'élaboration des décisions individuelles d'indemnisation est en cours de finalisation afin de permettre à ces agriculteurs de bénéficier des indemnisations dans les plus brefs délais, a-t-on indiqué.

Il est à noter que les agriculteurs concernés par cette opération sont répartis sur 11 communes de la wilaya, où des superficies agricoles, des cultures, des arbres fruitiers, des équipements d'irrigation et plusieurs puits ont été endommagés ou comblés, selon la même source.

ALGER

Remise en service de la télécabine de Oued Koriche

La télécabine de la commune d'Oued Koriche (Alger) a été remise en service, mardi, après avoir fait l'objet de travaux de maintenance et de réhabilitation. La cérémonie de remise en service a été présidée par le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée à plusieurs infrastructures du secteur dans la capitale, en présence du wali d'Alger, M. Mohamed Abdenmour Rabhi, de membres du Parlement, de représentants des autorités locales et de cadres des établissements sous tutelle.

La réouverture de cette installation, fermée pendant trois années pour des opérations de maintenance et d'aménagement, conformément aux normes en vigueur, est à même d'alléger le trafic routier au niveau de la capitale et à faciliter le déplacement des citoyens sur l'axe dépendant des quartiers de Bab El Oued, Oued Koriche, Chevalley et Bouzareah. A cette occasion, M. Sayoud a salué les efforts consentis par les ouvriers, les équipes techniques et les services de la wilaya pour la réhabilitation de la télécabine conformément aux normes en vigueur, appelant à poursuivre la maintenance périodique de ce type d'infrastructure, pour la sécurité des citoyens. Le ministre a, par ailleurs, indiqué que des travaux sont en cours afin d'unifier les billets de transport des passagers d'ici la fin du mois, en vue de faciliter la mobilité des citoyens à travers les différents modes de transport, à savoir le bus, le tramway, le métro et les télécabines. Lors de la deuxième étape de sa visite, le ministre s'est rendu à la gare maritime du port d'Alger, où il a écouté, avec la délégation l'accompagnant, un exposé sur le



projet de réaménagement du terminal à conteneurs, allant du quai 17 au quai 25. M. Sayoud a, à cet égard, invité l'ensemble des acteurs impliqués à renforcer leur coordination avec les services de la wilaya afin de parvenir à des solutions concrètes

et efficaces pour la concrétisation du projet, notamment par une exploitation optimale des espaces, dans le cadre de la nouvelle vision du port d'Alger, qui intègre les différentes dimensions économiques, sociales et touristiques.

ORAN

Mise en service d'un nouveau poste de transformation électrique à Misserghine

La société Sonelgaz a mis en service un nouveau poste de transformation électrique au pôle urbain "Ahmed Zabana" à Misserghine (Oran), après l'achèvement de l'ensemble des travaux de construction et des installations techniques, indique un communiqué de la direction de l'entreprise à Es-Senia. Le projet vise à améliorer la qualité et la stabilité du courant élec-

trique dans la région, en plus de renforcer les capacités de raccordement en vue de futurs projets d'habitat, de l'industrie et de l'agriculture, précise-t-on de même source. Ce projet constitue une étape importante dans le programme d'extension des capacités du réseau électrique de l'entreprise, afin d'accompagner la croissance démographique et urbaine dans la

région, a-t-on noté. Ce poste alimentera plusieurs quartiers en électricité, notamment la zone des 3.000 logements à El Hassi, le quartier des 193 logements, les sites 60 et 68 à Ain El Beïda, ainsi que les quartiers des 900, 2.000, 3.000 et 4.000 logements à Misserghine, sans oublier le site résidentiel 18, les logements AADL 3 et d'autres sites avoisinants, a-t-on fait savoir

de même source. Le poste de transformation est équipé des dernières technologies, avec une capacité de 2x40 MVA (méga-voltampères) et peut être étendu à l'avenir selon les besoins, explique-t-on dans le communiqué, rappelant que la wilaya d'Oran bénéficiera de deux autres projets similaires à Ain El Beïda et Oued Tlelat, dont les travaux sont achevés à 50 %.

PROJETS À LA TRAÎNE À OUM EL BOUAGHI

Le wali exige des résultats avant Juin 2025

Le wali d'Oum El Bouaghi, Benabdellah Chaibdor, a mobilisé ses équipes lors d'une séance de travail cruciale consacrée à l'évaluation des projets financés par le programme d'Appui au Développement Social et Economique des Communes (ADSEC) et le Fonds de Garantie et de Solidarité des Collectivités Locales (FGSCL). La réunion, qui s'est tenue en fin de semaine passée, a concerné les communes du chef-lieu de wilaya, d'Ain Beïda, d'Ain M'lila et de Souk Naamane. Le chef de l'exécutif a donné une série d'instructions claires. Les commissions techniques de daïra doivent impérativement exposer les difficultés et obstacles entravant la concrétisation des projets. Elles devront proposer des solutions technico-administratives ou

financières et transmettre périodiquement les procès-verbaux de réunion aux services de la wilaya. Le même responsable a insisté sur le suivi rigoureux des projets, en coordination avec la subdivision de l'urbanisme, de l'architecture de la construction ainsi que celle des équipements publics, avec l'objectif de parachever la clôture des opérations inscrites au titre de 2023 avant le 30 juin 2025. Les services concernés devront transmettre rapidement les fiches techniques des projets clôturés. Un message sans équivoque a été adressé aux entreprises défaillantes. Chaibdor n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour annoncer l'engagement de procédures de résiliation des contrats pour les entreprises ayant déserté les chantiers, avec une intégration

pure et simple sur liste noire. Les transferts de crédits financiers seront conditionnés au respect strict des délais par les communes. Le responsable a également insisté sur le respect rigoureux des délais administratifs, notamment pour les attributions provisoires, les décisions de démarrage des travaux et les informations préalables avant l'expiration des offres. La réunion s'est conclue par un rappel ferme : accélérer le rythme de réalisation des projets et garantir la concrétisation des objectifs dans les délais impartis. Il convient de noter que cette réunion a regroupé le secrétaire général de la wilaya, les chefs de daïra, les directeurs exécutifs et les président d'Assemblée Populaire Communale (APC) concernés.

CHANGER DE VITESSE

Le secteur privé comme moteur de la croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord

2^e partie

L'économie mondiale est confrontée à une très grande incertitude qui assombrit les prévisions économiques. La croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) a été modeste à 1,9 % en 2024 et, selon les prévisions du 8 avril 2025, elle devrait s'accélérer légèrement pour atteindre 2,6 % en 2025 et 3,7 % en 2026.

Pour stimuler la productivité, il est essentiel d'investir dans divers facteurs de production et dans l'innovation. Cependant, peu d'entreprises investissent ou innovent. En moyenne, environ 21,7 % des entreprises de la région MENA investissent dans le capital physique, une proportion bien inférieure à celle de pays à revenu comparable. Environ 14,5 % des entreprises de la région proposent des formations structurées, une forme d'investissement dans le capital humain, ce qui représente moins de la moitié de la moyenne dans les pays à revenu intermédiaire. Des taux d'investissement faibles dans le capital physique et humain vont de pair avec de faibles taux d'innovation dans les produits et les procédés, de même que de faibles dépenses dans la recherche-développement (R-D). La disponibilité de données au niveau des entreprises sur plusieurs années au Maroc et en Tunisie permet une décomposition détaillée de la productivité, qui met en évidence des dynamiques divergentes. Au Maroc, les entreprises les plus productives ne se développent pas assez pour conquérir une part de marché plus importante. Cependant, l'accroissement de l'efficacité technique moyenne, qui signifie que les entreprises utilisent plus efficacement les facteurs de production, a contribué positivement à la croissance de la productivité du travail. En Tunisie, c'est tout le contraire. Les entreprises plus productives occupent une part plus importante du marché, bien que la faible efficacité technique ait nui à la croissance de la productivité du travail. Ces observations soulignent la nécessité de disposer de données de qualité sur les entreprises pour mieux comprendre le secteur privé. En outre, deux caractéristiques des économies de la région MENA contribuent probablement à la faible croissance de la productivité, en l'occurrence la segmentation de longue date entre le secteur formel et le secteur informel et l'exclusion des femmes de la population active. Le secteur informel représente environ 10 % à 30 % de la production totale et 40 % à 80 % de l'emploi total. Les données sur les entreprises informelles sont rares. Les enquêtes auprès des entreprises informelles irakiennes et égyptiennes révèlent que celles-ci sont en moyenne moins productives que les entreprises formelles. Toutefois, en Iraq, les entreprises informelles improductives coexistent avec les entreprises productives, celles-ci étant probablement tout aussi compétitives que des entreprises formelles comparables. Les politiques publiques ciblant le secteur informel devraient tenir compte de cette hétérogénéité. La région a le taux de femmes sur le marché du travail le plus bas au monde (18%), bien loin de la moyenne mondiale (49 % en 2023). Des études indiquent que la réduction des disparités entre les genres en matière d'emploi pourrait augmenter le revenu par habitant de 50 % environ dans un pays typique de la région MENA. De nouvelles données montrent aussi que le fait de promouvoir un nombre plus important de femmes à des fonctions de direction pourrait amener davantage de femmes à intégrer la population active. Dans la région MENA, en moyenne, la proportion des femmes dans les entre-

prises dirigées par des femmes est presque deux fois plus élevée que dans les entreprises dirigées par des hommes, quel que ce soit le secteur d'activité. Pourtant, les pays de la région MENA comptent moins d'entreprises dirigées par des femmes que les pays d'autres régions à revenu comparable. Même en Arabie saoudite, où des réformes importantes ont augmenté la participation des femmes au marché du travail, seuls 2,95 % des entreprises ont une femme à leur tête, beaucoup moins que la moyenne de 18,7 % dans les pays à revenu élevé. Du fait d'une croissance et d'une productivité atones, le secteur privé de la région MENA est mal préparé à absorber les chocs. Les conflits ont touché de nombreux pays de la région. Celle-ci est en outre l'une des plus vulnérables à des phénomènes météorologiques extrêmes et à des catastrophes naturelles plus fréquents, qui ont des coûts économiques élevés. Ces chocs perturbent et freinent sérieusement la croissance des entreprises. Cependant, les données existantes montrent un certain degré de résilience et d'adaptation. Un avenir meilleur pour le secteur privé de la région MENA Les États et les entreprises peuvent contribuer au développement d'un secteur privé plus dynamique. Les États devraient redéfinir leur rôle et leur engagement auprès des marchés, notamment en encourageant la contestabilité, en améliorant l'environnement des affaires et en utilisant les politiques industrielles avec prudence. Il est essentiel d'investir dans la collecte des données, tout en les rendant plus accessibles, afin de comprendre la dynamique des entreprises et cibler efficacement les politiques. Les entreprises peuvent renforcer leurs propres capacités par deux voies prometteuses : l'amélioration des pratiques de gestion et l'exploitation de l'entrepreneuriat des femmes. L'État est omniprésent dans la région MENA. L'emploi dans le secteur public détourne les talents du secteur privé. Les entreprises d'État dominant, en bénéficiant d'avantages considérables, dans des secteurs généralement desservis par des entreprises privées dans d'autres parties du monde. La neutralité concurrentielle pourrait largement contribuer à garantir que les entreprises d'État et les entreprises du secteur privé sont traitées sur un pied d'égalité. Un environnement des affaires défavorable nuit également aux entreprises. Un plus grand nombre d'entreprises de la région MENA citent, pour s'en plaindre, des obstacles tels que l'instabilité politique, la corruption et des procédures onéreuses d'octroi de licences et de permis, comparativement aux entreprises de pays à revenu comparable. L'amélioration du cadre réglementaire, la prestation de services publics plus efficaces et la réduction du coût de la conformité à la réglementation sont susceptibles d'améliorer l'environnement des affaires. En outre, les gouvernements de la région interviennent sur les marchés grâce à la politique industrielle, à l'aide d'instruments tels que les subventions, les exonérations, les restrictions d'exportations ou d'importations, entre autres. Si la politique industrielle gagne du terrain dans le monde entier, elle peut avoir des conséquences inattendues, en particulier si des distorsions existent déjà

dans l'économie. Et il n'est guère facile de la mener comme il convient. L'État doit avoir les capacités voulues pour cerner les défaillances du marché auxquelles il faut remédier, mettre en œuvre de façon crédible une politique industrielle et évaluer les résultats afin de rectifier le tir selon qu'il conviendra. La collecte d'informations et l'utilisation de données probantes sont déterminantes pour cette phase. Compte tenu de la longue liste des difficultés rencontrées en matière de politique industrielle, l'idéal serait peut-être de résoudre d'abord les distorsions existantes qui minent l'ensemble de l'économie, au regard surtout de la grande incertitude ambiante de la politique commerciale. Des données administratives au niveau des entreprises plus disponibles et plus accessibles permettraient aussi de dresser un tableau plus complet du secteur privé et de mieux éclairer les interventions des pouvoirs publics. Une grande partie des analyses contenues dans le présent rapport et ailleurs est tirée d'un échantillon limité d'entreprises (essentiellement) formelles ou d'une poignée de pays dans lesquels des données plus complètes sont disponibles. En exposant clairement ce que l'on sait et ce que l'on ignore du secteur privé de la région MENA, le présent rapport entend encourager des initiatives favorisant le libre accès aux données et leur utilisation pour fonder l'élaboration des politiques sur des données probantes. Parallèlement, les entreprises peuvent renforcer leurs capacités en exploitant les talents. Au niveau de la marge intensive, l'amélioration des pratiques de gestion — qui représenteraient approximativement un tiers de l'écart de productivité globale des facteurs entre les États-Unis et les autres pays — peut ouvrir la voie à encore plus d'innovation et de croissance. Au niveau de la marge extensive, les entreprises peuvent dénicher plus de talents en attirant des femmes à des fonctions de direction, qui à leur tour embaucheront davantage de femmes. Les entreprises représentent une source majeure de croissance de la productivité, d'innovation et d'emplois dans le monde entier. Mais le secteur privé de la région MENA n'est pas dynamique. À cause d'une croissance de la productivité limitée et de marchés segmentés, les entreprises de la région sont mal préparées à absorber des chocs tels que ceux provoqués par les conflits et les phénomènes météorologiques extrêmes. Un avenir meilleur est cependant à portée de main, à condition que les États redéfinissent leur rôle et que les entreprises de la région exploitent efficacement les talents.

1.1 Incertitude croissante à travers le monde

Depuis la dernière édition du Bulletin d'information économique de la région MENA, en octobre 2024, l'incertitude entourant la politique économique mondiale s'est considérablement accrue. Cette évolution est principalement influencée par des politiques commerciales teintées d'une incertitude grandissante, devenue 60 fois plus importante entre septembre 2024 et mars 2025. Au-delà de ses effets directs sur les flux d'exportation et d'importation, l'incertitude entourant la politique commerciale peut avoir une incidence négative sur les décisions du

secteur privé, en matière d'investissements ainsi que d'entrées et de sorties sur les marchés. La baisse des investissements et les perturbations des flux commerciaux pourraient, à leur tour, avoir un impact négatif sur les taux de croissance à court et à long terme. En outre, un ralentissement de la demande mondiale pourrait exercer de nouvelles pressions à la baisse sur les prix du pétrole, ce qui aurait des répercussions sur la croissance dans l'ensemble de la région MENA. Les prix de l'énergie ont chuté en 2024, entraînant une baisse de l'inflation au niveau mondial (Banque mondiale, 2025a), et cette tendance s'est poursuivie au cours des premiers mois de 2025. Le baril de pétrole brut Brent coûtait en moyenne 80 dollars en 2024, soit légèrement moins que les prix moyens de 2023. Au cours du premier trimestre 2025, les prix du pétrole ont plongé, passant d'un pic de 80 dollars le baril à la mi-janvier à moins de 65 dollars le baril au début du mois d'avril 2025 — les niveaux les plus bas enregistrés depuis 2021. Cette chute récente peut être attribuée à deux facteurs : premièrement, l'incertitude économique mondiale croissante due à une politique commerciale mondiale qui évolue presque quotidiennement ; deuxièmement, le recul attendu des réductions de la production de pétrole de l'OPEP+, qui a été accéléré pour le mois de mai, soutenant potentiellement les perspectives à moyen terme d'une offre de pétrole robuste³. Au 10 avril 2025, les marchés à terme indiquaient que les prix du pétrole brut Brent devraient rester bas au cours des deux prochaines années, les contrats se négociant à 62,5 dollars le baril pour livraison en décembre 2026. Il s'agit d'une baisse relativement importante par rapport aux prévisions de l'année précédente. Les mêmes contrats à terme pour livraison en décembre 2026 se négociaient à 74,6 dollars le baril en avril 2024 et à 70,7 dollars le baril en janvier 2025. Par ailleurs, les contrats à terme sur le gaz naturel aux États-Unis et en Europe indiquent un prix relativement stable jusqu'en 2026.

En résumé, l'incertitude entourant les politiques commerciales internationales et les volumes d'échanges qui en résultent, un ralentissement potentiel de la croissance mondiale et la volatilité des prix du pétrole font peser des risques importants sur les perspectives macroéconomiques à court terme des économies de la région MENA.

1.2 Croissance modeste dans la région MENA en 2024, avec des perspectives meilleures, quoiqu'incertaines, pour 2025 et 2026

En 2024, la région a enregistré une croissance en demi-teinte de l'ordre de 1,9 % dans l'ensemble, quasiment le même taux que l'année précédente⁴. Les prévisions au 8 avril 2025 indiquaient que la croissance du PIB réel dans la région MENA devrait s'accélérer légèrement pour atteindre 2,6 % en 2025 et 3,7 % en 2026⁵. Cependant, les perspectives économiques actuelles pour les pays importateurs comme pour les pays exportateurs de pétrole de la région MENA s'inscrivent dans un contexte de grande incertitude des politiques mondiales.

Source : Banque Mondiale Bulletin d'information économique de la région mena avril 2025

GRÂCE À UNE FORTE PROGRESSION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

En mars, la production industrielle saoudienne a augmenté de 2 %

L'indice de la production industrielle de l'Arabie saoudite a augmenté de 2 % en glissement annuel en mars 2025, grâce à une forte croissance de l'industrie manufacturière, en particulier dans les secteurs de la chimie et de l'alimentation, selon des données officielles. L'IPI est passé de 105,4 en février à 106,5 en mars, reflétant une augmentation de 1,1 % sur une base mensuelle, selon les données préliminaires de l'Autorité générale des statistiques. Le sous-indice manufacturier a enregistré une augmentation annuelle de 5,1 % en mars par rapport au même mois en 2024. Cette croissance a été soutenue par une augmentation de 14,3 pour cent dans la fabrication de produits chimiques et la fabrication de produits alimentaires, qui a augmenté de 6,9 pour cent. Ces données soulignent l'élan continu de la base industrielle non pétrolière du Royaume, un pilier clé de la stratégie de diversification économique Vision 2030. Dans un communiqué, GASTAT a déclaré : "Sur une base mensuelle, le sous-indice de l'activité manufacturière a montré une augmentation de 2,9 pour cent, soutenue par la hausse de l'activité de la fabrication de produits chimiques et de produits chimiques, qui a augmenté de 7,2 pour cent, et la fabrication de produits alimentaires qui a augmenté de 12,4 pour cent". L'activité des mines et des carrières, qui comprend l'extraction de pétrole brut, a baissé de 0,2 % en mars par rapport à l'année précédente. L'Arabie saoudite a produit 8,96 millions de barils de pétrole par jour au cours du mois, soit une légère baisse par rapport aux 8,97 millions de bpi de l'année précédente. Sur une base mensuelle, l'activité minière a augmenté de 0,1 %. Les autres secteurs ont affiché des performances mitigées. La production de produits minéraux non métalliques a augmenté de 6,1 % en glissement annuel, tandis que le segment des métaux de base a chuté de 6,6 %, mais a légèrement augmenté de 1,4 % par rapport à février. La production d'appareils électriques a augmenté de 4 % en glissement annuel mais a diminué de 1,1 % en glissement mensuel.

EGYPTE

Partech dirige la levée de fonds de 52 millions \$ de la start-up Nawy

Cette levée de fonds, complétée par un emprunt bancaire de 23 millions \$, vise à soutenir l'expansion de Nawy dans la région MENA et à développer ses produits fondés sur l'IA.

La société de capital-risque Partech Africa a dirigé un tour de table de série A de 52 millions de dollars au profit de Nawy, une start-up égyptienne spécialisée dans la technologie immobilière. Fondée en 2019, Nawy digitalise l'ensemble de la chaîne de valeur immobilière : achat, vente, financement et investissement. L'opération a réuni plusieurs investisseurs de renom, dont e& capital, March Capital, Verod-Kepple Africa Ventures, DPI (via Nclude), VentureSouq, Outliers, HOF Capital, Plug and Play, Shorooq Partners et Endeavor Catalyst. Cette levée de fonds vise à soutenir l'expansion de Nawy dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). En complément, la start-up a mobilisé 23 millions de dollars en financement par emprunt auprès de grandes banques égyptiennes pour accélérer la croissance de son offre de prêts hypothécaires. En 2024, la société a dépassé 1,4 milliard de dollars de valeur brute des marchandises (VBM) et compte plus d'un million d'utilisa-

teurs actifs par mois. Son chiffre d'affaires libellé en dollars a été multiplié par plus de 50 en quatre ans, illustrant la rapidité de sa croissance et la solidité de sa traction commerciale sur le marché immobilier. « Cet investissement représente une avancée majeure : il alimente notre expansion, accélère la transformation de nos produits grâce à l'IA et concrétise notre mission de réinventer le fonctionnement de l'immobilier dans la région MENA et au-delà », a déclaré Mostafa El-Beltagy, cofondateur et PDG de Nawy. Le marché immobilier de la région offre des perspectives de croissance portées par des dynamiques démographiques et économiques : urbanisation rapide, investissements dans les infrastructures et une population jeune. Nawy entend capitaliser sur ces fondamentaux pour renforcer sa présence et faire évoluer son offre. Ce nouveau cycle de financement s'inscrit dans une trajectoire de développement initiée en 2021, lorsque la société avait levé un financement d'amorçage à sept chiffres menés

par le family office Sawiris et plusieurs investisseurs privés. Ces premiers fonds avaient été consacrés à l'amélioration technologique, à l'élargissement de la gamme de services, et à l'expansion de l'équipe. Par ailleurs, l'Autorité égyptienne du canal de Suez a annoncé mardi la réduction dès jeudi de 15% des tarifs pendant trois mois pour les grands navires porte-conteneurs afin d'inciter les géants mondiaux du transport maritime à l'emprunter. Osama Rabie, président de l'Autorité égyptienne du canal de Suez, a déclaré que cette incitation temporaire - à compter de jeudi et d'une durée de 90 jours - s'applique aux navires d'une jauge nette d'au moins 130.000 tonnes, chargés ou vides. Il a précisé que cette décision est issue des efforts visant à "encourager les principales compagnies maritimes à revenir au transit par le canal de Suez, compte tenu des conditions favorables et de la stabilité relative et du calme dans la situation de sécurité dans la région de la mer Rouge".

MAURITANIE

Le FMI et les autorités mauritaniennes parviennent à un accord de 28 millions de dollars

Les autorités mauritaniennes et les services du FMI sont parvenus à un accord ad referendum sur la quatrième revue du programme économique de la Mauritanie appuyé par le Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC) et la Facilité Élargie de Crédit (FEC), ainsi que sur la troisième revue de l'accord au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). L'activité économique a été plus forte que prévue en 2024, et devrait ralentir légèrement en 2025, reflétant une contraction du secteur extractif.

La poursuite par les autorités d'une politique budgétaire, basée sur l'ancrage budgétaire, et de la flexibilité du taux de change aidera à soutenir la résilience de l'économie dans un contexte d'incertitude mondiale accrue ; et la mise en œuvre du plan d'action national de gouvernance, en ligne avec les meilleures pratiques, renforcera le rôle du secteur privé dans l'économie. Une équipe du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par M. Felix Fischer, s'est rendue à Nouakchott et Nouadhibou du 28 avril au 9

mai 2025 pour tenir des discussions sur la quatrième revue du programme économique de la Mauritanie que le FMI appuie au titre du MEDC et la FEC, et sur la troisième revue de l'accord au titre de la FRD. À l'issue de la mission, M. Fischer a fait la déclaration suivante : "Les autorités mauritaniennes et les services du FMI sont parvenus à un accord ad referendum sur les politiques à mettre en œuvre pour conclure la quatrième revue du programme au titre de l'accord MEDC/FEC d'une durée de 42 mois

et de la troisième revue au titre de la FRD. Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration du FMI, la Mauritanie recevra un décaissement de 6,4 millions de DTS (environ 8,6 millions de dollars) au titre des accords MEDC/FEC, et de 14,86 millions de DTS (environ 20,1 millions de dollars) au titre de l'accord FRD, portant le montant total des décaissements au titre de la MEDC/FEC et de la FRD à 111 millions de DTS (environ 148,4 millions de dollars).

TUNISIE

Proparco octroie une garantie de 33,4 millions \$ à l'UBCI pour le commerce international

L'UBCI devient la première banque tunisienne à intégrer le programme Trade Finance de Proparco en tant que banque émettrice, avec l'ambition de stimuler le commerce en Afrique en sécurisant les transactions des entreprises locales. Proparco, l'institution française spécialisée dans le financement du secteur privé dans les pays en développement, a annoncé ce mardi 13 mai 2025, l'octroi d'une garantie de 30 millions d'euros (33,4 millions \$) à l'Union bancaire pour le commerce et l'industrie (UBCI), une filiale du groupe tunisien Carte. L'accord formalisant ce partenariat a été signé la veille en Tunisie, faisant ainsi de l'UBCI la première banque tunisienne à rejoindre le programme « Trade Finance » de Proparco en tant que banque émettrice. Grâce à ce programme, Proparco facilite

les relations financières entre banques émettrices et confirmantes, en jouant le rôle de garant. De ce fait, cette garantie permettra à la banque tunisienne de sécuriser les risques liés aux impayés dans le cadre des transactions commerciales des entreprises. Ainsi, la banque pourra renforcer ses capacités de financement en matière de commerce international et offrir aux acteurs locaux de nouvelles opportunités de financement pour leurs activités d'importation. « Cette opération contribuera à sécuriser les transactions et les échanges à l'international des entreprises tunisiennes, favorisant ainsi la création de valeur ajoutée et soutenant la croissance économique du pays », indique Proparco. Par ailleurs, en intégrant ce programme, l'UBCI s'appuie sur le réseau de banques partenaires de Proparco pour faciliter

l'accès de ses clients au marché africain. Elle renforce ainsi son accompagnement aux entreprises tunisiennes en sécurisant leurs opérations internationales, notamment dans l'agroalimentaire, l'industrie et la distribution. Cela « bénéficiera aux entreprises locales qui pourront importer des biens indispensables à la création de valeur ajoutée, afin de mieux répondre au besoin du tissu économique local et de ses PME », a déclaré Frédérique Masi, directrice régionale pour l'Afrique du Nord chez Proparco. Ce partenariat devrait contribuer à stimuler le commerce en Afrique, un secteur qui représente 50% du PIB du continent, selon la Banque mondiale, mais qui reste marginal à l'échelle mondiale. Selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la part de l'Afrique dans le commerce mondial reste en dessous de 3%.

BLÉ

Les 5 principaux importateurs en Afrique de l’Ouest

A la différence de l'Afrique du Nord, où le blé est une culture historique profondément ancrée dans les traditions agricoles, peu de pays situés au sud du Sahara disposent des conditions biophysiques (climat et sol) favorables à une production compétitive de cette céréale.

Malgré une production locale relativement faible en Afrique de l’Ouest, le blé occupe une place de plus en plus significative dans les habitudes alimentaires. Alors que le Ghana devrait franchir en 2025/2026, le cap symbolique du million de tonnes de blé importé pour satisfaire la demande sur son marché intérieur, voici les cinq pays de la sous-région qui se distinguent par un appétit croissant pour cette céréale importée.

Nigeria
Pays le plus peuplé du continent africain, le Nigeria s’impose comme le premier importateur de blé en Afrique de l’Ouest, avec des achats de 5,8 millions de tonnes réalisés en 2024/2025. Selon les dernières projections formulées par le département américain de l’Agriculture (USDA), le pays devrait augmenter ses achats de 5 % à 6,1 millions de tonnes en réponse à la demande croissante de l’industrie pour la transformation du blé en farine et autres produits dérivés destinés à l’alimentation humaine. Au Nigeria, comme dans la majorité des pays de la région, environ 70 % de la farine de blé produite est utilisée pour la fabrication du pain. Le reste de la production est consacré à la préparation d’autres produits dérivés comme les gâteaux, les biscuits, les « ball food » (aliments traditionnels sous forme de pâte) et diverses pâtisseries. Dans le pays, l’industrie minotière, dominée par Flour Mills of Nigeria, principal acteur du marché, son compatriote BUA Group et le singapourien Olam International, dispose d’une capacité de mouture de blé estimée à environ 8 millions de tonnes par an. Ces acteurs s’approvisionnent principalement depuis les pays de l’Union européenne (UE), la Russie, le Canada et les USA.

Ghana
Dans l’ex-Gold Coast, la consommation de blé a plus que doublé depuis le début des années 2000, atteignant 865 000 tonnes en 2024, selon l’USDA. Ce qui en fait désormais la troisième céréale consommée après le maïs et le riz. Si le pays a dû importer 950 000 tonnes de cette céréale pour couvrir ses besoins en 2024-2025, l’organisme américain estime que ces achats devraient atteindre 1 million de tonnes au terme de la prochaine campagne de commercialisation. Cette progression, bien que légère, confirme la dynamique de croissance de la demande de blé, soutenue par l’appétit croissant pour le pain, principal produit à base de farine de blé sur le marché ghanéen, ainsi que par l’essor de la consommation de biscuits, pâtes, pâtisseries, nouilles instantanées et pizzas. Le segment de la minoterie, qui produit la farine de blé et une grande partie de ses dérivés, est dominé par quatre grandes entreprises affichant une capacité installée totale estimée à 2 200 tonnes par jour, selon l’USDA. Les importateurs ghanéens s’approvisionnent principalement auprès du Canada, de la Turquie, de la Pologne et de la Lituanie.

Sénégal
Avec des achats de 904 947 tonnes réalisés en 2024, le Sénégal s’impose comme le troisième importateur ouest-africain de blé. Ses importations sont le fait d’une dizaine de minoteries, dont les plus significatives par leur capacité de transformation du blé en farine sont les Grands Moulins de Dakar, Grands Moulins du sahel, MS, FKS, NMA, Olam. Le blé importé au Sénégal provient principalement de la France, de la Russie, de la Lituanie et de la Pologne. Selon les données compilées par l’Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), cette céréale constitue le deuxième poste de dépenses en

achats alimentaires après le riz, avec une facture de 171,4 milliards FCFA (290 millions \$) en 2024.

Côte d’Ivoire
La nation éburnéenne est le deuxième marché pour le blé de l’UEMOA après le Sénégal. Selon les données compilées par la Direction générale des douanes, la Côte d’Ivoire a importé en moyenne près de 690 000 tonnes de blé entre 2019 et 2023. Ce qui en fait actuellement le troisième produit agricole importé après le riz et le poisson frais. Cette dynamique est soutenue par l’industrie minotière, principalement impliquée dans la fabrication de farine boulangère, avec une production évaluée à plus de 500 000 tonnes par an. La production est assurée essentiellement par trois entreprises, notamment les Grands Moulins d’Abidjan (GMA), Les Moulins de Côte d’Ivoire (LMCI) et les Moulins Modernes de Côte d’Ivoire (MMCI). Le blé importé chaque année en Côte d’Ivoire par l’industrie minotière provient principalement de la France, Ukraine, Allemagne, Pologne et Lettonie.

Mauritanie
Dernier pays ouest-africain de ce classement, la Mauritanie n’en demeure pas moins un important marché pour le blé. D’après les données compilées par la Direction générale des douanes, le pays a importé en moyenne 679 400 tonnes de blé entre 2019 et 2023. Ce qui en fait par ailleurs le 3e produit alimentaire importé en Mauritanie après les huiles et graisses alimentaires et le sucre. Dans le pays, l’industrie minotière, représentée par des acteurs tels que les Grands Moulins de Mauritanie (GMM) et les Grands Moulins du Sahel (GMS), s’approvisionne principalement depuis l’Argentine, la France et l’Ukraine.

des technologies de l’information et de la communication et de la finance. Le secteur agricole a enregistré une croissance de 1,2 % l’année dernière. La Banque prévoit une croissance du PIB nigérian "légèrement plus élevée" cette année, à 3,7%.

BIOTECHNOLOGIE AGRICOLE

L’Éthiopie veut renforcer sa coopération avec la Chine

En Afrique, l’Éthiopie reste en retard dans l’adoption des innovations biotechnologiques dans le secteur agricole. Pour changer cette situation, le pays peut compter sur sa coopération avec la Chine pour renforcer ses capacités dans le secteur. L’Institut éthiopien de recherche agricole (EIAR) a signé, lundi 12 mai, un protocole d’accord avec l’Académie de recherche agricole et forestière de Pékin (BAAFS). Selon les informations relayées par l’Agence éthiopienne de presse (ENA), cette démarche ouvre la voie à un renforcement de la collaboration entre les deux pays dans la recherche et la biotechnologie agricole. Cette annonce s’inscrit dans un contexte où le pays des négus mise sur les cultures OGM pour améliorer sa production agricole et alimentaire au cours des prochaines années. C’est dans cette optique que le gouvernement a approuvé, en février dernier, la culture et la commercialisation du maïs OGM « Tela », marquant ainsi la première mise sur le marché d’une culture vivrière génétiquement modifiée en Éthiopie. Globalement, le choix de la Chine comme partenaire dans la biotechnologie agricole n’est pas anodin quand on sait que l’Empire du Milieu se classe au 7ème rang mondial des producteurs de cultures OGM en termes de superficie. D’après les données du département américain de l’Agriculture, la Chine a consacré 3,5 millions d’hectares aux cultures OGM en 2024/2025, dont 80 % pour le coton, 19 % pour le maïs et le soja, tandis que le reste est dédié à la papaye. Par ailleurs, l’Académie de recherche agricole et forestière de Pékin est reconnue en Chine pour ses travaux sur les ressources génétiques et la sélection variétale ainsi que la biotechnologie. Plus largement, le protocole d’accord annoncé, s’il aboutit à un véritable accord de coopération, devrait faciliter les échanges et le transfert de technologies entre les deux pays dans la biotechnologie, tout en soutenant les ambitions de l’Éthiopie sur ce segment encore embryonnaire.

NIGERIA

Plus forte croissance économique depuis 10 ans en 2024

Le Nigeria a enregistré sa plus forte croissance économique en une décennie l’année dernière, a indiqué la Banque mondiale (BM) dans un rapport publié lundi à Abuja. "Le PIB réel a augmenté de 4,6% par rapport à l’année précédente au quatrième trimestre 2024, por-

tant la croissance totale pour l’année 2024 à 3,4%, la plus élevée depuis 2014 (hors reprise post-Covid 19 en 2021-2022)", relève l’institution financière. L’accélération du PIB est principalement due à une reprise soutenue dans le secteur pétrolier et gazier, ainsi qu’à une forte croissance dans les secteurs

FINANCEMENT DU COMMERCE ET DES ENTREPRISES

La BAD et BOA Bénin signent une facilité de garantie de 15 millions d’euros

La Banque africaine de développement et Bank of Africa Bénin (BOA-Bénin) ont signé lundi 12 mai 2025 à Cotonou, un accord de garantie de 15 millions d’euros pour renforcer les activités du financement du commerce de Bank of Africa au Bénin et soutenir les entreprises béninoises. La signature des documents marque une étape importante de l’engagement du Groupe de la Banque vis-à-vis du secteur privé béninois, en appui aux efforts déployés par le gouvernement pour renforcer le secteur financier du pays. « La facilité de garantie de transac-

tion soutiendra les importations d’intrants, de machines de production et d’équipements de télécommunications, nécessaires pour accompagner le processus d’industrialisation du Bénin grâce à la fourniture de garanties essentielles pour la confirmation des instruments de financement du commerce qui seront émis par la BOA-Bénin », a déclaré Lamin Drammeh, responsable de la Division du financement du commerce à la Banque africaine de développement. D’une durée de trois ans, la facilité bénéficiera aussi bien aux grandes entreprises

locales, qu’aux petites et moyennes entreprises, dont celles dirigées par des femmes. Les projets ciblés seront ceux qui sont les moins vulnérables aux risques climatiques et à incidence mineure en matière d’émission de gaz à effet de serre. Bien que l’appui à l’agro-industrie et à l’industrie manufacturière légère soient les principaux secteurs visés par cette intervention, l’opération facilitera également les importations de produits de première nécessité qui serviront à satisfaire la demande locale à court terme. Se félicitant de cette signature, Robert Masumbuko,

chef du bureau pays du Groupe de la Banque africaine de développement au Bénin, a déclaré : « Nous sommes ravis de nouer ce partenariat avec la BOA-Bénin qui est un acteur historique du financement du commerce dans le pays. La facilité permettra à la Banque africaine de développement de fournir jusqu’à 100 % de garantie aux banques confirmatrices afin de faciliter la confirmation des lettres de crédit et autres instruments similaires de financement du commerce émis par la Bank of Africa Bénin au profit des entreprises locales. »

ASIE

Les marchés freinés par l’attentisme et les doutes sur l’automobile nipponne

Les marchés asiatiques ont peiné mercredi à l'ouverture à poursuivre le rebond de mardi lorsque le ralentissement de l'inflation américaine et de la guerre commerciale entre Washington et Pékin avaient soutenu la tendance.

À la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a clôturé mercredi en légère baisse de 0,14% à 38.128 points tout comme l'indice élargi Topix de 0,32% à 2.763 points. La Bourse de Séoul a gagné 1,23% et Taipei de 2,12% tandis que Sydney a terminé dans le vert, à 0,17% vers 06H30 GMT. L'indice hongkongais Hang Seng bondissait en fin d'échanges (+1,76%), et en Chine continentale l'indice composite de Shanghai prenait 0,63% et ce, alors que Tencent et Alibaba, deux poids lourds de la tech chinoise, publient leurs résultats respectivement mercredi et jeudi. Ce léger regain s'explique par une désescalade dans la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, ainsi que par un taux d'inflation américaine en avril inférieur aux attentes et qui limite les craintes liées aux surtaxes douanières. Le secteur technologique est, par contre, à la hausse, portée par Nvidia et AMD, qui fourniront des puces à un projet saoudien de centre de données, symbole du repositionnement stratégique des exportations américaines en matière d'intelligence artificielle (IA).

Les firmes japonaises liées aux semi-conducteurs ont évolué dans le vert à l'image du fabricant d'outils de précision Disco Corp (+11,13%) ou d'Advantest (+4,86%).

Nissan et Honda sous pression

Journée rouge pour les constructeurs automobiles nippons, pénalisés par des perspectives moroses et l'incertitude liée aux tensions commerciales. Après avoir chuté de plus de 3% dans les premiers échanges, le titre de Nissan s'est repris (-0,70%) à la clôture à Tokyo. La firme avait annoncé la veille avoir enregistré une perte nette annuelle colossale de 4,1 milliards d'euros en 2024-2025. Nissan a profité de ces résultats pour annoncer son projet de fermer sept usines et de supprimer 20.000 emplois, soit 15% de ses effectifs mondiaux. Autre géant automobile japonais, Honda a annoncé mardi prévoir un effondrement de 70% de son bénéfice net sur l'exercice 2025-2026, en raison notamment de l'impact des surtaxes douanières américaines et en dépit de sa forte production aux États-Unis. Son

titre a perdu 2,85% à la clôture. «L'incertitude autour de la politique tarifaire des États-Unis pourrait de nouveau peser sur le secteur», commentaient les experts de Tokai Tokyo Intelligence.

Sony face aux surtaxes

Le géant japonais du divertissement Sony a annoncé mercredi un bénéfice net annuel record, en hausse de 18%, notamment porté par ses activités dans le jeu vidéo et la musique, mais refuse de fanfaronner, en raison des droits de douane américains. Le groupe a enregistré un bénéfice net de 1.141 milliards de yens (7,1 milliards d'euros) pour l'exercice 2024-2025, clos le 31 mars, mais prévoit une baisse de 13% à 930 milliards de yens (5,5 milliards d'euros) pour l'exercice actuel entamé en avril. Une prévision qui exclut toutefois ses activités de services financiers, dont le groupe prévoit de scinder une partie au cours de

l'exercice actuel. Dans ce contexte, le titre du groupe a bondi de 3,89% à la clôture de la Bourse de Tokyo.

Dollar et pétrole stables

Après s'être envolé lundi à la suite de l'annonce des détails de la trêve commerciale sino-américaine, le dollar était stable, reflétant une attente des investisseurs quant aux prochaines décisions de la Réserve fédérale. Vers 06H43 GMT, il reculait de 0,37% face à la devise japonaise, à 147,10 yens pour un dollar. Les cours du pétrole étaient calmes, sur fond de tensions commerciales apaisées entre Washington et Pékin, tandis que Donald Trump continue de maintenir la pression sur Téhéran dans le cadre de négociations sur le nucléaire iranien. Vers 06H33 GMT, le baril de WTI américain reculait mercredi de 0,50% à 63,35 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,50% à 66,30 dollars.

BOURSE ZURICH

Un SMI sans appétit

La Bourse suisse était à la peine mercredi dans les premiers échanges. De son côté, Wall Street a terminé sans direction claire, profitant encore du coup de frein à la guerre commerciale entre Washington et Pékin. L'inflation en Allemagne et en Espagne, ainsi que des commentaires des membres de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Réserve fédérale américaine (Fed) sont à la carte. "Les indices européens devraient ouvrir sans tendance. Les investisseurs tentent de savoir s'il faut repositionner leur portefeuille en mode "risk off" quelques jours seulement après avoir juré qu'il fallait rester défensif", a expliqué John Plassard de Mirabaud Banque. Un accord entre la Chine et les Etats-Unis, qui lève une grande partie des surtaxes douanières qu'ils s'imposent, est entré en vigueur mercredi, marquant ainsi une trêve dans leur guerre commerciale qui a secoué l'économie mondiale. Le secrétaire du Trésor américain "Scott Bessent a prévenu que les négociations avec l'UE prendraient du temps, car les pays européens doivent se mettre d'accord en interne avant de s'engager avec les États-Unis. L'impression est que l'Europe retombe dans son schéma

habituel (de prudence et de lenteur) et qu'elle risque de compromettre les gains enregistrés au cours des quatre premiers mois de l'année", estime Ipek Ozkardeskaya de Swissquote. A Wall Street, le Dow Jones a clôturé en perdant 0,64%, alors que l'indice Nasdaq a progressé de 1,61% et l'indice élargi S&P 500 de 0,72%. Vers 09h10 à la Bourse Suisse, le SMI perdait 0,16% à 12'145,31 points, le SLI 0,23% à 1997,29 points, et le SPI 0,14% à 16'652,83 points. Sur les trente valeurs constitutives du Swiss Leader Index, quinze optaient pour le vert et quatorze pour le rouge, alors que Lindt faisait du surplace. Geberit prenait la première place (+1,5%) profitant d'un relèvement de la recommandation à "buy" par Jefferies. Le spécialiste st-gallois des techniques sanitaires était suivi de Logitech (+0,7%) et Kuehne+Nagel (+0,6%). La lanterne rouge revenait à Alcon (-8,3%). Le géant des consommables et dispositifs ophtalmiques a publié mardi soir un chiffre d'affaires stable de 2,45 milliards de dollars au 1er trimestre 2025. La direction a revu ses prévisions pour l'exercice en cours.

CAC40

Recule en direction des 7800 pts, plombé par le luxe

La Bourse de Paris recule de 0,7% ce matin, autour des 7820 points, notamment pénalisée par le luxe avec -3,7% pour Kering et -2,3% pour LVMH, -1,9% pour L'Oréal, -1,8% pour Hermès. Notons que Bouygues se distingue avec un bond de 3,3%, devançant Thales (+2%) et Vinci (+1%). Après 4 séances consécutives de hausse où il a profité de l'apaisement des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, le marché parisien reprend son souffle et peut se targuer d'avoir déjà recouvré l'intégralité des pertes essuyées depuis le 2 avril, date du début l'offensive douanière trumpiste. A Wall Street aussi, les marchés semblent avoir complètement tourné la page de la surenchère sur les droits de douane, avec l'idée que le pic d'incertitude est désormais passé.

Les signes d'apaisement des tensions sur le commerce ont profité en premier lieu aux grandes valeurs technologiques américaines, ce qui a permis au Nasdaq de grimper de 1,6% hier, soit un gain cumulé de presque 6% en deux jours. Le S&P 500 a quant à lui repris 0,7%, en plus des 3,2% de la veille, ce qui remet l'indice de référence des gérants américains en bonne position pour repartir à la conquête de ses sommets historiques de février. L'annonce, hier en début de journée, de chiffres de l'inflation rassurants en avril aux Etats-Unis est venue confirmer ce début d'embellie boursière. "Le seuil des 6.000 points va constituer le premier test important pour le S&P, et on ne peut certainement pas exclure que de nouveaux records soient signés par la suite", estime un trader basé à Londres. Le sentiment de marché

reste apparemment porté par la peur de rater le train de la hausse ('Fear of Missing Out', FOMO), qui semble l'emporter sur les craintes qui entourent encore l'économie mondiale. Si les stratégies de Goldman Sachs ont réduit hier la probabilité attribuée à une récession aux Etats-Unis dans les 12 mois qui viennent de 45% à 35%, ils ont aussi mis en évidence la persistance d'un certain nombre de risques. L'économie américaine a montré une résilience surprenante dernièrement, avec des créations d'emplois supérieures aux attentes et des pressions inflationnistes mieux maîtrisées grâce au reflux du pétrole. Cependant, la persistance de droits de douane élevés pourrait rendre de plus en plus probable le scénario de 'stagflation' redouté par le président de la Fed, Jerome Powell. 'Une telle situation, qui associerait

ralentissement de la croissance et inflation tenace, limiterait considérablement la capacité de la Fed à assouplir sa politique en cas de ralentissement économique', avertit Dilin Wu, stratège chez Pepperstone. Un certain attentisme pourrait dominer, voire conduire les investisseurs à préférer prendre quelques bénéfices dans l'attente de disposer de davantage de détails sur l'accord commercial sino-américain. Sur le front des statistiques européennes, l'inflation a poursuivi son ralentissement au mois d'avril en Allemagne, la baisse des coûts de l'énergie ayant plus que contrebalancé la hausse des prix alimentaires, selon des chiffres officiels publiés mercredi. Le hausse de l'indice des prix à la consommation (CPI) calculé aux normes nationales a été confirmée à 2,1% en rythme annuel le mois der-

nier contre 2,2% en mars et 2,3% en janvier et février, indique ce matin Destatis. Notons que le baril de Brent recule de 0.5% à Londres, à 66.3\$. L'euro s'apprécie de 0.5% face au billet vert, à 1,123\$. Dans l'actualité des sociétés tricolores, Alstom publie un résultat net part du groupe (RNPG) de 149 millions d'euros au titre de son exercice 2024-25, contre -309 millions en 2023-24, et un résultat d'exploitation ajusté en hausse de 18% à près de 1,18 milliard, soit une marge de 6,4%. Bouygues publie un résultat net part du groupe (RNPG) du premier trimestre 2025 de -156 millions d'euros (-123 millions hors contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France, en amélioration de 23 millions sur un an).

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN				
بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 14 Mai 2025 Valeur : 16 Mai 2025				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	132.9665	132.9815
1	EUR	EURO	149.5075	149.5643
1	GBP	POUND STERLING	177.5728	177.6165
100	JPY	JAPANESE YEN	90.8489	90.8654
1	CNY	CHINESE YUAN	18.4473	18.4497
1	CHF	SWISS FRANC	159.1079	159.1830
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	95.5631	95.6082
1	DKK	DANISH KRONE	20.0465	20.0503
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.7605	13.7669
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.9242	12.9300
1	AED	UAE DIRHAM	36.1981	36.2071
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.4502	35.4561
1	KWD	KUWAITI DINAR	432.6928	432.8825
1	TND	TUNISIAN DINAR	43.6196	44.0580
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.2628	14.2644
1	LYD	LIBYAN DINAR	24.2017	24.3257
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3301	3.3404
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	178.6605	178.6605

AVEC DES DÉPÔTS DÉPASSANT LES 900 MILLIARDS DA

La finance islamique poursuit sa progression

Les dépôts de la finance islamique au niveau des banques algériennes a atteint environ 900 milliards de DA, dont la majeure partie se présente sous forme d'épargne d'investissement, où le client est considéré comme un investisseur dans sa relation avec la banque.

Par Sirine R

C'est ce que le chef de la division de la finance islamique à la Banque le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), Sofiane Mazari, a révélé hier lors de son passage sur les ondes de la radio nationale «Chaîne I». Il a estimé que ce chiffre reflète clairement la confiance croissante des citoyens envers les produits et services bancaires conformes aux principes de la charia islamique, lesquels constituent des alternatives et des solutions innovantes répondant à leurs attentes économiques et éthiques. L'intervenant a, par ailleurs, fait savoir que 600 milliards de DA ont été alloués au financement de divers projets, dont 70 % au profit des entreprises, tandis que les 30 % restants ont bénéficié aux particuliers sous forme de crédits destinés à l'acquisition de biens immobiliers, de marchandises ou de mobilier. Le chef de la division de la finance islamique au CPA a souligné que l'activité de la finance islamique en Algérie

connaît un développement continu depuis 2020, date de l'entrée en vigueur du cadre réglementaire encadrant ce type d'activité. Il a précisé que les transactions ont enregistré une croissance de 25 % au cours des cinq dernières années. « Les résultats sont positifs, avec des montants significatifs mobilisés, et une demande croissante de la clientèle », a-t-il souligné. Et d'ajouter : « Ce qui a été accompli en seulement quatre ans est un grand succès, supérieur même à celui de plusieurs pays musulmans qui ont pourtant été précurseurs dans ce domaine. Cela a été rendu possible grâce au soutien constant des pouvoirs publics, notamment à travers les lois de finances annuelles, qui ont introduit des mesures favorables à l'expansion de la finance islamique et à l'instauration d'un régime fiscal approprié ». Dans ce contexte, M. Mazari a fait savoir que 12 banques proposent actuellement des produits de finance islamique en Algérie, dont 2 banques entièrement dédiées à ce système, tandis

que 10 autres banques classiques offrent ces services via des fenêtres spécialisées réparties dans environ 800 agences bancaires à travers le territoire national, en plus de deux compagnies d'assurance Takaful. Il a également indiqué que le lancement des sukuk souverains est attendu prochainement, après que la Loi de finances 2025 a donné son aval à l'émission de ces instruments pour le financement de projets d'investissement. Cette démarche représente, selon lui, « un saut qualitatif qui renforcera la contribution de la finance islamique au financement des projets publics et stimulera l'environnement de l'investissement ». En effet, dira-t-il, ce sera une opportunité pour les citoyens et les opérateurs économiques d'investir leur argent avec des rendements intéressants. Cela contribuera ainsi, ajoute le même responsable, à l'expansion de la finance islamique. « Les banques et les compagnies d'assurance ont besoin de ce type d'instruments financiers pour optimiser leur trésorerie. Cette orienta-

tion vers la finance islamique ne se limite pas à l'Algérie : même les banques occidentales commencent à l'adopter. Aujourd'hui, la majorité des banques occidentales, notamment en Europe et en Amérique du Nord, proposent elles aussi des produits islamiques », explique-t-il. Concernant les réunions annuelles de la Banque islamique de développement (BID), prévues à Alger du 19 au 22 mai courant, le même responsable a souligné l'importance de cet événement, qui constitue une occasion propice pour discuter des enjeux actuels tels que les mécanismes de transition verte, la transformation numérique, les infrastructures digitales, la sécurité alimentaire et énergétique, ainsi que la situation du commerce international. Il a affirmé que ces rencontres permettront la signature d'accords « importants » en matière de coopération, de partenariat, d'assistance technique et de financement entre les différents acteurs.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Activation du service d'itinérance nationale pour le numéro des urgences avant la fin mai

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé, mardi à Chlef, l'activation du service d'itinérance nationale pour le numéro des urgences entre les opérateurs de téléphonie mobile "avant la fin du mois en cours". Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Chlef, M. Zerrouki a indiqué qu'à l'issue d'une réunion avec les opérateurs de téléphonie mobile, son département ministériel "a fixé la fin du mois courant pour la mise en service du dispositif d'itinérance nationale pour le numéro des urgences, qui concernera dans une première

phase l'autoroute Est-Ouest". Le ministre a expliqué que ce service permettra à tout abonné, en cas d'accident ou de situation urgente nécessitant une intervention sur l'autoroute Est-Ouest, de contacter le numéro des urgences depuis n'importe quel réseau, quel que soit le type de carte SIM utilisée, et même en l'absence de couverture du réseau de son propre opérateur. "Cette mesure concernera dans un premier temps l'autoroute Est-Ouest, puis sera progressivement étendue aux autres routes nationales, notamment les RN1 et RN5", a-t-il ajouté. M. Zerrouki a insisté, à l'occasion, sur la néces-

sité pour les opérateurs de téléphonie mobile d'assurer une couverture complète en 4G le long de l'autoroute Est-Ouest avant le 15 juin prochain, dans le but d'améliorer les services assurés aux usagers de cet axe routier. Le ministre de la Poste et des Télécommunications s'est rendu à Chlef pour une visite de travail et d'inspection de son secteur, durant laquelle il a procédé à la mise en service d'une station de base 4G en téléphonie mobile, dans la région d'El Kechachda, commune de Bouzeghaïa. Il s'est également enquis de l'état d'avancement du programme du service universel des télécommu-

nications électroniques dans la wilaya, englobant 127 zones, à travers la réalisation de 63 stations de base, dont 33 sont déjà opérationnelles, alors que 14 autres stations seront mises en service à la fin de cette semaine, et d'autres le seront prochainement. Le ministre a souligné, dans le sillage, l'impératif de parachever les travaux des stations restantes dans les plus brefs délais, en veillant à choisir des emplacements permettant une extension optimale de la couverture vers le plus grand nombre de zones voisines. A la cité El Hassania, commune de Chlef, M. Zerrouki a assisté à un exposé sur la généralisation

de la technologie de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH). Il a appelé à intensifier les campagnes commerciales de proximité pour augmenter le nombre d'abonnés à cette technologie et a encouragé les citoyens à utiliser les moyens de paiement électronique, en leur présentant les avantages offerts dans ce cadre. A noter que la wilaya de Chlef compte 39.118 abonnés à la technologie FTTH. Le ministre a, également, procédé à la mise en service d'un centre de services Mobilis à la cité Bensouna, avant de visiter le bureau de la recette principale de la poste et du siège d'Algérie Télécom à Chlef.

RENCONTRE SUR L'INDUSTRIE FINANCIÈRE ISLAMIQUE À SÉTIF

Des experts dressent un état des lieux

Les participants aux travaux du 16ème congrès international sur «L'économie et la finance islamiques», ouvert mardi à l'Université Ferhat-Abbas (Sétif 1), ont affirmé que l'industrie financière islamique a réalisé dans la pratique des pas géants et s'affirme comme "un fondement important pour le développement de l'économie des Etats". Pr. Azzouz Menasra de la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'Université Batna 1, a soutenu que «le système institutionnel de l'industrie financière islamique en Algérie a réalisée des pas importants», estimant que «ce système se parachèvera par la publication de la loi sur les Sukuk».

Le même universitaire a ajouté que «le défi actuel est de valoriser les acquis et de méditer l'expérience faite pour rechercher des voies de son évolution et en faire un outil efficace de financement du développement économique en Algérie». De son côté, Moussa Abdelaoui, chercheur en industrie financière, a souligné que le prochain défis réside dans la formation à la charia des ressources humaines à assurer par des chercheurs universitaires et dans l'adoption de solution technologique puissante par les banques islamiques algériennes à l'heure des changements mondiales liés aux nouvelles technologies. Pr. Ilyès Dordori, spécialiste en jurisprudence islamique de l'université Ez-zitouna de Tunisie, a

porté l'accent sur l'importance d'évaluer les points positifs et autres négatifs de l'expérience depuis son lancement pour rapprocher les vues entre les divers acteurs, aplanir les problématiques et ouvrir des perspectives pour le succès de ce type d'industrie financière. L'objectif de ce congrès organisé en coordination avec l'Association internationale de l'économie islamique est de faire le point sur les réalisations accomplies dans ce secteur vital, débattre ses perspectives et les défis affrontés ainsi que les opportunités offertes, a indiqué le président de cette rencontre scientifique, Pr. Chawki Bourakba. La première journée de la rencontre a abordé divers thèmes dont «l'évolution de l'industrie

de la finance islamique après cinquante ans de pratique», « des étapes dans l'évaluation de l'évolution de la finance islamique en Algérie», «le rôle de la gouvernance et des institutions de contrôle», «les banques centrales dans l'industrie financière islamique» et «banques islamiques entre théorie et pratique». Ce congrès international dont les travaux seront clôturés jeudi regroupe des académiciens, des chercheurs et des professionnels de plusieurs universités nationales et d'autres pays dont la Turquie, le Pakistan, la Tunisie et la Malaisie pour débattre des évolutions les plus récentes et des perspectives dans le domaine de l'économie et de la finance islamiques, selon les organisateurs.

ALERTE FACEBOOK

Un redoutable piège publicitaire de cryptomonnaies a déjà infecté des milliers d'ordinateurs

Une grosse campagne de publicités malveillantes, devenue persistante, est diffusée sur Facebook en ce moment. Elle exploite l'image des plateformes de cryptomonnaies pour piéger les utilisateurs, et est considérée comme très sophistiquée.

Depuis plusieurs mois, des cybercriminels déploient des centaines d'annonces frauduleuses qui imitent, sur Facebook, des plateformes réputées comme Binance et TradingView dans un seul but, celui de distribuer des logiciels malveillants. La menace est jugée particulièrement sophistiquée par Bitdefender, qui l'a signalée. Le spécialiste de la cybersécurité explique qu'elle utilise une architecture hybride qui lui permet d'échapper aux détections traditionnelles et de compromettre par milliers les systèmes des victimes.

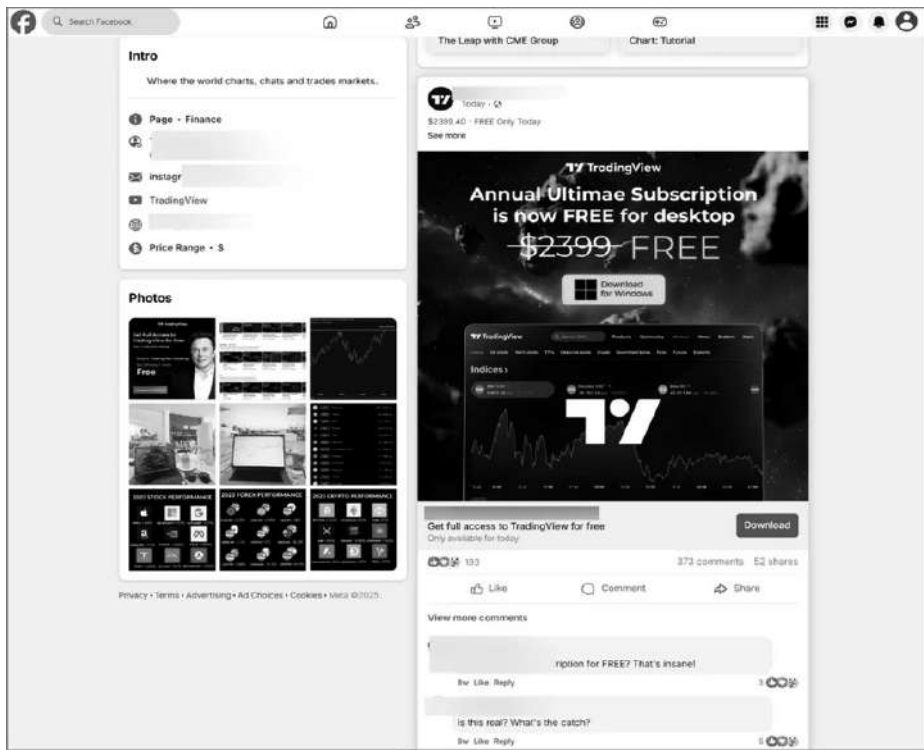
Quand les célébrités deviennent malgré elles complices d'arnaques crypto sur Facebook

Vous croyiez que le Far West des cryptomonnaies se cantonnait aux obscurs recoins du web ? Surprise ! Les cybercriminels ont posé leurs valises dans le salon virtuel de Facebook, en transformant le fil d'actualité en vrai piège à clics. Les artisans de cette supercherie ont peaufiné leur mise en scène jusqu'à la perfection. Derrière l'apparence trompeuse d'annonces pour Binance, TradingView ou SolFlare se dissimule un labyrinthe de pages clonées à s'y méprendre. Pour parachever l'illusion, ils convoquent le panthéon des célébrités tech, d'Elon Musk à Cristiano Ronaldo, pour transformer ces figures emblématiques en complices involontaires de leur stratagème.

Dans le détail, Bitdefender explique que la campagne vise avec précision les hommes de plus de 18 ans férus de technologies et d'investissements crypto. Un ciblage géographique affûté privilégie certaines zones, comme la Bulgarie et la Slovaquie. Le stratagème permet aux attaquants d'éviter les systèmes de détection automatique et de prolonger la durée de vie de leur infrastructure malveillante. L'envergure de cette opération n'est pas mince, c'est le cas de le dire. Les experts de Bitdefender ont documenté des centaines d'annonces frauduleuses, avec un record stupéfiant de 100 publicités distinctes déployées le 9 avril 2025 par une seule page. Le plus frustrant, c'est que certaines de ces annonces amassent plusieurs milliers d'interactions avant que Meta ne parvienne à les neutraliser.

Dans les entrailles du malware : un chef-d'œuvre d'ingénierie malveillante

L'architecte maléfique derrière cette campagne a conçu un système digne des meilleurs films d'espionnage. Le logiciel malveillant (identifié sous les signatures Generic.MSIL.WMITask et Generic.JS.WMITask) déploie un serveur .NET local sur les ports 30308 ou 30303. Il établit un tunnel de communication invisible entre votre navigateur et votre système. Et voilà que le canal dérobe silencieusement vos données système grâce à des requêtes WMI ciblées. Pour les victimes, les conséquences peu-



vent être aussi graves que multiples. Le malware exfiltre vos informations système, BIOS, localisation géographique et logiciels installés. Il déploie ensuite des charges secondaires via PowerShell (le langage de script qui automatise les tâches Windows), charges potentiellement capables de capturer vos identifiants de portefeuilles crypto et d'accéder à vos comptes financiers. Le tout sans laisser de traces apparentes pour l'utilisateur peu averti.

Comme toujours, si vous ne disposez pas de solution de sécurité capable de détecter ces menaces, méfiez-vous des offres trop généreuses. Faites attention aux sites qui insistent pour utiliser un navigateur spécifique. Téléchargez uniquement depuis les sources officielles, et signalez systématiquement les publicités suspectes. Votre vigilance pourrait sauver bien plus que votre propre portefeuille.

Google pourrait devoir payer cette somme astronomique... dans des procès antitrust en Europe

Le géant américain a été reconnu coupable d'abus de position dominante dans la question des achats en ligne. Ce qui laisse la voie ouverte à de nombreuses actions en justice en Europe qui pourraient lui coûter jusqu'à 12 milliards d'euros. Google ne doit pas seulement se faire des soucis aux États-Unis, ou le département de la Justice demande son démantèlement. La décision en 2017 de la Commission européenne de lui imposer une amende de 2,4 milliards d'euros pour abus de position dominante va aussi servir de base à de nombreuses poursuites. À cette époque, Bruxelles avait considéré que le géant avait utilisé son moteur de recherche pour donner un avantage indu à son service d'achats en ligne face à la concurrence. Une décision qui, après bien des années et un appel de Google, a été confirmée par la justice. De multiples poursuites en Europe qui pourraient entraîner Google à devoir déboursier près de 12 milliards d'euros. L'an dernier, un tribunal confirmait la condamnation par Bruxelles dans le dossier d'abus

Google Goes to Court Across Europe

The \$2 trillion company is facing over €12 billion in claims

Plaintiff	Home country	Size of claim
Trovaprezzi	Italy	€2.97 billion
Pricerunner	Sweden	€21 billion
Kelkoo	UK	€1.4 billion
PreisRoboter, Kuantokusta, others	Netherlands	€900 million
Ceneo	Poland	€550 million
Group of six companies	Various	€450 million (court estimate)
Stylight	Germany	€300 million (court estimate)
Unknown plaintiff	Germany	€290 million
Foundem	UK	Unknown
Compare Group	Netherlands	Unknown
Heureka	Czech Republic	Unknown
Total	=	€12.26 billion

Source: Bloomberg

de position dominante par Google, établi en 2017. Une décision qui ouvre la voie à de nombreuses poursuites menées par des comparateurs de prix européens. Bloomberg a effectué un suivi de 12 de ces actions en justice. Et même si le média américain

n'a pas pu obtenir tous les détails des différents dossiers, il a pu établir que l'addition des sommes demandées par les parties dans leurs procès au civil excédait les 12 milliards d'euros - comme le montre le tableau ci-dessous.

Faudra-t-il envisager une intervention de Donald Trump ?

Des actions en justice qui pourraient en plus n'être qu'un début. Car si les cours de justices des différents pays européens venaient à donner raison aux plaignants, elles pourraient pousser de nouvelles entreprises se considérant lésées à ester à leur tour en justice. Ce qui alourdirait in fine la facture pour le géant de la recherche en ligne. Google de son côté nie la pertinence des actions menées contre le groupe. « Nous ne sommes pas du tout d'accord avec ces poursuites, qui sont intentées par des entreprises cherchant à obtenir un paiement au lieu d'investir dans leurs propres produits » a ainsi protesté un porte-parole. Reste à savoir maintenant ce que dirait Donald Trump si les condamnations venaient à pleuvoir sur Google, lui qui affirmait déjà en début d'année que l'Union européenne attaquait de manière injuste les géants américains du numérique.

Source : Bloomberg

Vol de données clients chez Mark & Spencer

La chaîne britannique de magasins a été victime à la fin avril d'un piratage et a depuis évité de dire que des données clients avaient été exfiltrées par les cybercriminels. C'est chose faite, dans un communiqué, la société explique qu'elle a écrit aux clients pour les informer qu'en raison de la complexité de l'incident, certaines de leurs données personnelles ont été volées ». Elle tente de rassurer en ajoutant, « ces données n'incluent pas d'informations de paiement ou de carte utilisables, que nous ne conservons pas dans nos systèmes, ni de mots de passe de compte. Rien ne prouve que ces données aient été partagées ». Les clients seront invités à réinitialiser le mot de passe de leur compte. Si le piratage n'a pas été revendiqué, des rapports pointent un groupe nommé Scattered Spider et un ransomware du nom de Dragon Force.

Klarna ajuste sa stratégie IA

La société finlandaise et spécialisée dans les paiements en ligne ajuste sa stratégie en matière d'IA après avoir annoncé il y a un an la suppression de milliers de postes grâce à cette technologie. À l'époque dans un article de la BBC, le co-fondateur Sebastian Siemiatkowski avait révélé que l'entreprise avait réduit ses effectifs de 5 000 à 3 800, et envisage de les diminuer à 2 000 en intégrant l'IA dans le marketing et le service à la clientèle. Aujourd'hui, Klarna prévoit de recruter de nouveau des collaborateurs humains tout en continuant à investir dans l'IA, qui reste au cœur de sa stratégie.

APPLE PLANS

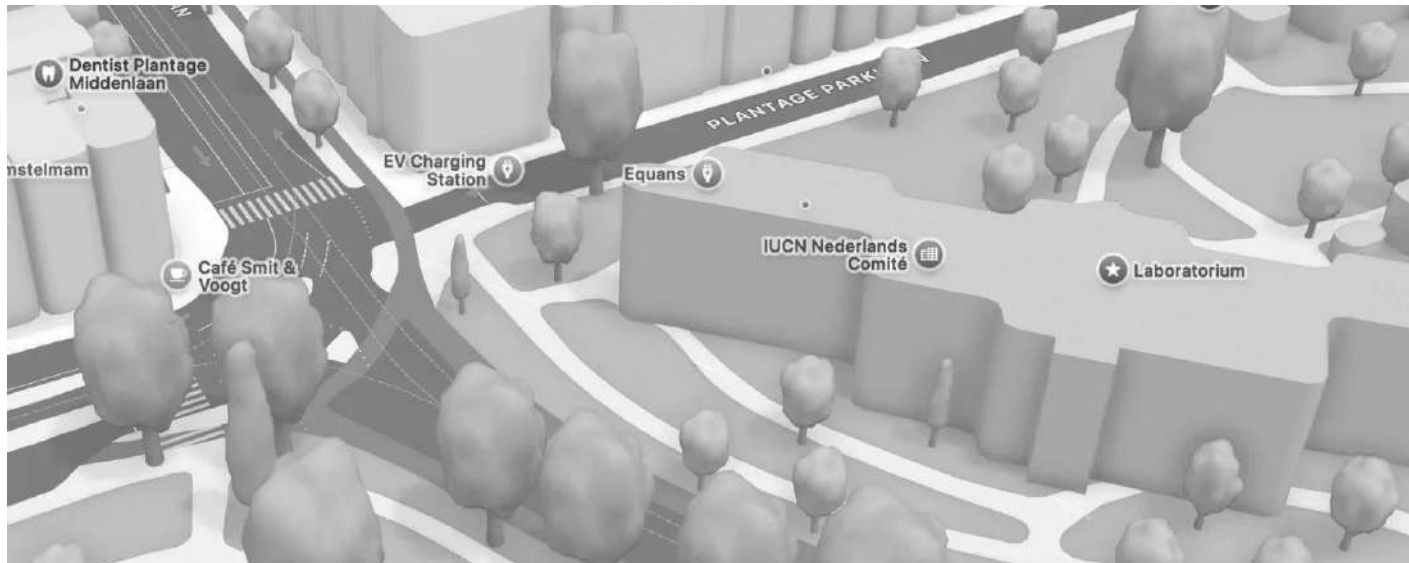
Pourquoi les utilisateurs continuent de préférer Google Maps ?

Stockholm et Copenhague profitent enfin de l'expérience de ville détaillée d'Apple Plans, avec bâtiments 3D, passages piétons et trottoirs. Mais, faute de rythme et de communication, la mise à jour peine à convaincre. Google Maps reste largement préféré par des utilisateurs frustrés par l'opacité et la lenteur d'Apple.

Depuis 2020, Apple tente de rattraper son retard sur Google Maps avec une mise à jour ambitieuse baptisée "Detailed City Experience" (DCE). Objectif : proposer une cartographie enrichie avec des bâtiments en 3D, des trottoirs, des passages piétons, des terre-pleins et des arbres. Mais après quatre ans, le rythme de déploiement reste désespérément lent.

Une extension silencieuse en Scandinavie

Les villes de Stockholm et de Copenhague ont récemment bénéficié de cette mise à jour, sans communication officielle d'Apple. Les utilisateurs ont découvert par eux-mêmes ces ajouts : 17 bâtiments modélisés en 3D pour Stockholm, 22 pour Copenhague, accompagnés de détails comme les passages piétons, les trottoirs et les arbres. Intégrée à CarPlay, cette cartographie enrichie permet de fournir des instructions plus précises, avec des repères visuels clairs. Par exemple : "Au prochain feu, tournez à gauche". Mais ces apports restent confinés à une minorité de territoires. En Europe, la "Detailed City Experience" est absente de la plupart des grandes villes, et même aux États-Unis, le déploiement demeure très partiel. Pire, Apple n'a fourni aucun calendrier ni feuille de route, laissant les utilisateurs dans le flou le plus total.



Cette stratégie de déploiement au compte-gouttes contraste avec celle de Google Maps, qui ne cesse d' étoffer sa couverture et ses fonctionnalités. L'absence de transparence d'Apple sur les futures mises à jour suscite l'exaspération des utilisateurs, d'autant que le rythme de déploiement a parfois connu des interruptions de plus d'un an. Beaucoup préfèrent donc rester fidèles à Google Maps ou Waze, qui offrent une couverture plus étendue et des données plus actualisées. Et cette lenteur de déploiement alimente des interrogations quant au développement de technologies d'Apple dans la voiture : la seconde mouture de CarPlay se fait de la même

façon désespérément attendre, sans communication de la part de la marque, et la fameuse AppleCar restera un objectif non atteint... laissant là aussi de côté les enthousiastes de la marque.

Des améliorations techniques réelles

Malgré cette lenteur, Apple Plans a progressé sur certains aspects. L'application propose désormais des instructions vocales plus contextuelles, avec des repères visuels pour faciliter les changements de direction. Elle est aussi accessible via un navigateur sur Android, permettant une navigation relative-

vement fiable même hors de l'écosystème iOS. De plus, la fonctionnalité de navigation hors ligne est désormais disponible : les utilisateurs peuvent télécharger les cartes à l'avance pour s'orienter sans connexion Internet. Apple a également intégré un système de signalement d'incidents, comparable à celui de ses concurrents. Mais l'adoption reste marginale : dans certaines zones couvertes par la "Detailed City Experience", aucun incident n'a été signalé par les usagers. Ce manque d'activité communautaire affaiblit la pertinence de l'application face à des plateformes où l'information en temps réel est bien plus riche.

Nissan dévoile des résultats officiels inquiétants



Nissan vient d'annoncer une perte historique de 4,1 milliards d'euros et un plan de restructuration massif. Une cure d'austérité qui va aussi peser très lourd sur Renault, partenaire historique du groupe japonais. Le constructeur français voit déjà son résultat net amputé de plus de 2 milliards d'euros. L'année fiscale 2024-2025 marque un tournant sombre pour Nissan. Ce mardi 13 mai, au siège de

Yokohama, le PDG de Nissan Ivan Espinosa annonçait les pires résultats financiers de l'histoire du constructeur pour l'année 2024 : une perte nette de 4,1 milliards d'euros. Une dégringolade attendue qui s'explique par la conjoncture mondiale difficile, la baisse brutale de ses ventes aux États-Unis (touchés par une surtaxe de 25 % sur les véhicules importés) et une chute de 27 % sur le marché chinois au premier trimestre. Deux marchés qui repré-

sentaient jusque-là l'essentiel des volumes du constructeur. Face à cette situation, Nissan a dégagé un plan de restructuration de grande ampleur : près de 20 000 emplois seront supprimés, soit environ 15 % des effectifs globaux, et le nombre d'usines sera ramené de 17 à 10 d'ici 2027. Objectif affiché : restaurer une trésorerie positive et réduire les coûts à hauteur de 500 milliards de yens (environ 3 milliards d'euros), tout en accélérant le

développement de nouveaux véhicules.

Un coup dur pour Renault, actionnaire de référence

Ce coup de tonnerre industriel n'épargne évidemment pas Renault, actionnaire de Nissan à hauteur de 35,71 %. Le constructeur français, qui dans la foulée y est allé de son communiqué, a déjà enregistré une perte nette de 2,204 milliards d'euros liée à la contre-performance de son partenaire japonais. Cette contribution négative intègre les dépréciations d'actifs et les premiers effets financiers du plan de redressement "Re:Nissan" dévoilé fin avril. Dans les faits, Renault reste exposé à la stratégie de son allié, malgré la lente redéfinition des liens au sein de l'Alliance. La part du groupe tricolore dans Nissan est désormais partagée entre une détention directe (17,05 %) et une part fiduciaire en France (18,66 %). Un lien capitalistique qui impacte donc directement les comptes de Renault, d'autant que le redressement du Japonais passera par

des années de rationalisation, et potentiellement, par de nouvelles et coûteuses dépenses.

Quel avenir pour l'Alliance et ses deux piliers ?

Les perspectives à court et moyen terme sont contrastées pour les deux partenaires. Nissan vise de manière optimiste un retour à l'équilibre d'ici mars 2026, mais l'effort sera intense : réduction de la complexité des pièces (-70 %), baisse des coûts en R&D, recentrage géographique sur six marchés clés (dont l'Europe), et accélération de l'électrification avec de nouveaux modèles. L'Alliance avec Renault, Mitsubishi, et possiblement Honda reste un levier stratégique important dans cette relance. Pour Renault, la trajectoire est fragilisée par les turbulences de son allié japonais. Si le groupe entend poursuivre sa stratégie indépendante, recentrée sur Ampère et ses activités en Europe, il devra gérer dans les mois à venir une situation financière incertaine, alors même que l'automobile européenne ne se porte pas au mieux.

Mots fléchés

Copieusement		Cocur		Unique		Ignorances		Attelée		Bois de la		Luthier	
Affreusement		Se soumettre		Pays européen				Félidés		vigne		Lettre grecque	
Gros						Terre d'argile				Chaste			
Bête										Existe			
			Cavités		Lycées							Dentelé	
Monnaie arabe						Premières pages					Disque compact		
Gros reptile						Se permettre					Providence		
					Département français					Clameur			
Incroyant		Le rad			Qualité d'une huile				Capitale de l'Ukraine				
					École normale				Fleuve français	Grande école			
					Élimcr					Manillon			
Commune belge la plus peuplée		Errances		Commune basque				Assaisonner					
				Revenu social				Petites					
						Prénom féminin					Distance chinoise		
											Incondies		
Petite pièce de vaisselle						Arme traditionnelle du Japon				Défunt			
Beaux perroquets	Outils de menuisier		Argon			Svelte						Préfecture des Alpes-Maritimes	
			Devant Antonio										
				Impératrices	Repas biblique					Chiffre			Préfecture de la Corse
										Femme sans nombril			
Morceau non noble					Annonce	Sélénium			Sortie anglaise				
						Ville allemande			Étendu				
Petit arbre							Service commercial				Cuivre		
Doux							Fixa				Grand serpent		
			En compagnie					Fameux fusil					
Travaux dirigés			Prénom de la chanteuse Ketty					Attachai		En admiration		Loupe	
Grand pays													
			Courbe d'égale pression										
			Aluminium										
Enlevé	Commune des Pyrénées-Atlantiques				Compris	Entrecuisse					Lettres pieuses		Nazi
	Soleil divin												
							Policiers						
Champion			Appris			Jolis							

PÉTROLE

Le Brent à moins de 66 dollars

Les prix du pétrole ont baissé, hier, les investisseurs demeurant prudents face à la trêve temporaire et partielle de Pékin et Washington dans la guerre commerciale. Vers 10H50 GMT, le cours du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, perdait 1,04% à 65,94 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juin, lâchait 1,10% à 62,97 dollars. "Même avec l'accord commercial sino-américain" annoncé lundi et concrétisé mercredi, "qui ne devrait durer que 90 jours, les droits de douane devraient être nettement plus élevés qu'avant 2025", soulignent des analystes.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



jeudi 15 mai 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

SIGNATURE D'UN CONTRAT GAZIER ENTRE SONATRACH ET GEOPLIN

Une nouvelle étape vers le renforcement des liens énergétiques entre l'Algérie et la Slovaquie

Les conflits comme au Soudan, l'agression sioniste à Gaza et les catastrophes naturelles ont poussé le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI) à un nouveau niveau record de 83,4 millions à la fin de 2024, selon un rapport annuel publié mardi. Le nombre de déplacés a bondi de 50% au cours des six dernières années, précisent l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) et le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), dans leur rapport conjoint publié à Genève. Ce nombre de 83,4 millions - l'équivalent de la population de l'Allemagne - est à comparer aux 75,9 millions de déplacés internes que comptait le monde à la fin 2023. "Le déplacement interne est l'endroit où se croisent conflit, pauvreté et crise climatique, et qui frappe les plus vulnérables de plein fouet", a déclaré Alexandra Bilak, directrice de l'IDMC, dans un communiqué. Contrairement aux réfugiés qui fuient un pays pour s'installer ailleurs, les déplacés sont des personnes qui ont dû partir mais qui restent dans leur pays. Le nombre de pays signalant des déplacements dus à la fois aux conflits et aux catastrophes a triplé en 15 ans. Plus des trois-quarts des déplacés internes en raison de conflits vivent dans des pays très vulnérables au changement climatique. Près de 90% de ces déplacements forcés sont dus aux violences et aux conflits. Ils concernent 73,5 millions de personnes, un chiffre en augmentation de 80% depuis 2018. Les catastrophes ont elles obligé près de 10 millions de personnes à fuir et à s'installer ailleurs, un chiffre qui a doublé en cinq ans. Fin 2024, 10 pays comptaient chacun plus de trois millions de déplacés internes dus aux conflits et aux violences.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de communications et projets de loi relatifs à la numérisation, la justice et les mines, ainsi que le Hadj et les préparatifs pour l'accueil des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, indique un communiqué des Services du Premier ministre. Cette réunion a été consacré à l'examen des moyens de renforcement des mesures prises en matière de modernisation de l'administration publique et de simplification et d'amélioration des procédures administratives à travers le processus de numérisation, en exécution des directives données par Monsieur le Président de la République à cet effet. « Les progrès réalisés en matière de simplification des procédures administratives et les différentes mesures proposées pour améliorer le cadre juridique y afférent ont été examinés, afin

d'assurer la consolidation des acquis et de garantir l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens», précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre du parachèvement du dispositif juridique et institutionnel national relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes, et en vue d'assurer sa cohérence avec les engagements internationaux de notre pays en la matière, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant le mécanisme national de prise en charge des victimes de la traite des personnes, pris en application de la loi n 23-04 du 7 mai 2023 relative à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes, et ce, à travers un ensemble de mesures et de procédures visant à assister, protéger, prendre en charge et accompagner les victimes dans leur réinsertion sociale. D'autre part, et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du projet minier de Gara Djebilet, décidé par Monsieur

le Président de la République, notamment dans son volet relatif aux infrastructures de transport des produits miniers, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif portant déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation de la liaison ferroviaire Hassi Mefsoukh-Mostaganem, et ce, afin d'alléger la pression sur les infrastructures portuaires de l'Ouest du pays et de renforcer les services de transport par la connexion des villes traversées par cette ligne ferroviaire. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur les conditions du lancement des premiers vols des hadjis vers les Lieux saints, ainsi qu'aux préparatifs effectués pour leur accueil et leur accompagnement durant l'accomplissement de leurs rituels. Il a également été procédé à l'examen des différentes mesures et procédures mises en œuvre pour assurer un accueil optimal des membres de la communauté nationale résidant à l'étranger lors de la saison estivale 2025.

HABITAT

Nouvelles conditions de cession des biens de l'Etat et de l'OPGI

De nouvelles conditions de cession des biens immobiliers de l'Etat et des biens gérés par les offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ont été fixées dans un décret exécutif publié au Journal officiel (N 28), offrant notamment un délai de paiement pouvant atteindre 25 ans en cas d'achat

à tempérament. Ce texte, le décret exécutif n 25-135 du 27 avril 2025, signé par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, modifie et complète le décret exécutif n 18-153 du 4 juin 2018, qui définit les conditions et modalités de cession des biens immobiliers de l'Etat et des biens gérés par les OPGI.

Les postulants peuvent désormais déposer leur dossier d'acquisition en format papier ou via une plate-forme numérique dédiée. Les occupants légaux des biens immobiliers à usage d'habitation peuvent les acquérir au comptant ou à tempérament, bénéficiant dans ce cas d'un délai de paiement de 25 ans maxi-

mum. Ils peuvent également bénéficier de la défalcation du montant des loyers déjà payés depuis leur entrée dans le logement jusqu'à la notification de la décision de cession, sur présentation d'une attestation de mise à jour des loyers délivrée par le service gestionnaire.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

La conjoncture économique internationale actuelle, une opportunité pour l'Algérie

La Géopolitique a bouleversé les relations internationales et reconfiguré les économies nationales Mais peut-être c'est l'économie qui a bouleversé la géopolitique. Peut-être encore, l'économie et la géopolitique ne font désormais qu'un seul objet d'étude. Contrairement à la géopolitique, déterminée souvent par la conjoncture, l'économie obéit à des logiques de long terme, il ne s'agit pas de réaction spontanée mais de construction de longue durée. A la base du différend Américano-Chinois, ce sont des questions économiques, qui depuis plus de 20 ans alimentent les débats de part et d'autre. Sans la domination économique de la Chine, les USA n'auraient jamais considéré la Chine comme ennemi ; le temps des idéologies est bien fini, il a laissé la place aux luttes économiques. La Chine est toujours « communiste » alors que la Russie ne l'est plus ou pas formellement. Sur ce plan, le capitalisme a anéanti toutes les autres formes d'organisation économique et sociale, non par des guerres mais par son efficacité économique. Le marché a montré sa capacité à réaliser la meilleure allocation des ressources. L'URSS, sa planification impérative, autoritaire et bureaucratique et sa propriété collective ont été déclassées et puis disparues ; alors

que la Chine communiste et son parti unique réussissent là où le capitalisme a échoué dans plusieurs pays. Ce paradoxe Chinois remet en cause plusieurs théories et plusieurs dogmes économiques. Finalement, le développement, ce n'est pas dans l'idéologie à suivre, mais dans la manière de faire fonctionner un système économique. Aujourd'hui, l'affrontement américano-chinois n'a rien d'idéologique. C'est une guerre économique pour des objectifs géopolitiques. L'inverse est aussi valable : un affrontement géopolitique pour des finalités économiques. Marx disait : « l'économie est déterminant en dernière instance ». Ces rappels, c'est juste pour dire, fabriquons notre développement de la manière la plus efficace au plan économique, avec les moyens disponibles ou potentiellement disponibles, en tenant compte des contextes national et international. Construisons des alliances dans les secteurs clés comme le numérique et l'IA ; mais aussi dans l'énergie, dans la pétrochimie, dans l'automobile etc... en dehors de toutes considérations idéologiques ou purement politiques ; il faut chercher nos intérêts. Les autres savent le faire, car les Etats n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts. Cette conjoncture de recomposition est une opportunité pour se placer dans la nou-

velle économie mondiale. Aujourd'hui, nous disposons de données documentées sur les réussites économiques dans le monde ; ce qui revient le plus souvent : un Etat fort, mais non autoritaire ; des institutions solides, mais non bureaucratiques, des élites compétentes, mais non populistes et pas corrompues, une vision prospective, mais pas dogmatique et figée ; des entrepreneurs ambitieux, mais pas prédateurs et rentiers. Tout ceci est à notre portée ; il faut juste le proclamer et amorcer le processus. On dit : l'Etat a le monopole de l'exercice de la violence ; il faut ajouter qu'il doit avoir le monopole de l'exercice du Leadership lorsqu'il s'agit du développement économique et social. Par où commencer ? Question légitime, mais peut-être sans grande importance. Il suffit de créer la dynamique par un grand projet économique, ambitieux, réaliste, mobilisateur, inclusif et défiant dans lequel tout le monde trouve son compte à moyen et long terme. A court terme, certains ne trouvent pas un intérêt immédiat, c'est le rôle du Leadership d'user d'une pédagogie pour expliquer les gains et les risques de chacun ; à charge pour lui aussi de compenser les pertes à court terme pour certains.